Lauriane Héau et Christophe Stiernon

LA GUERRE OUBLIÉE DU YÉMEN

Impasse militaire, casse-tête politique et catastrophe humanitaire

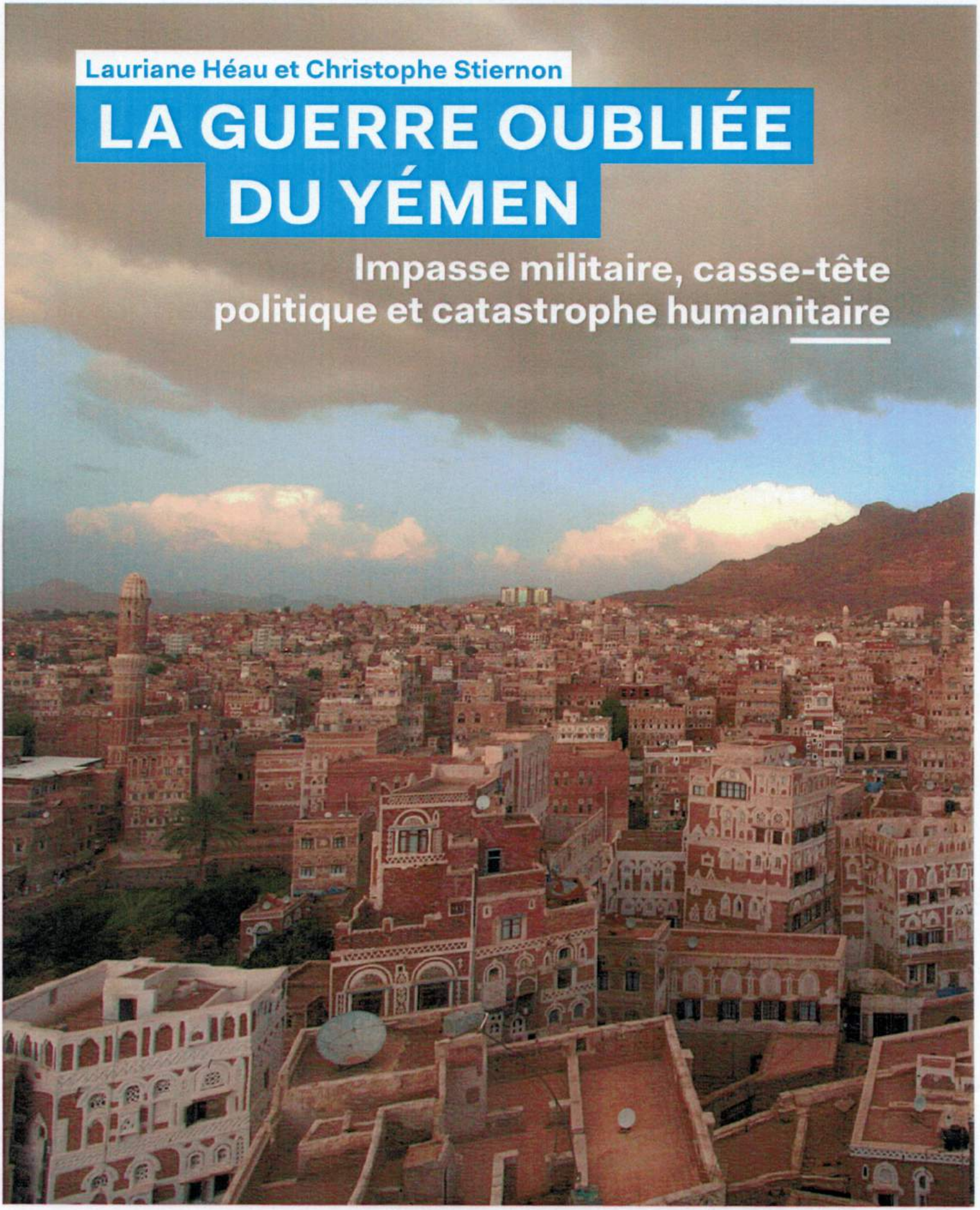

GRIP

LES RAPPORTS DU GRIP 2017/10

GRIP

**© GROUPE DE RECHERCHE
ET D'INFORMATION
SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ**

chaussée de Louvain, 467
B-1030 Bruxelles
Tél.: +32 (0) 2 241 84 20
Courriel: admi@grip.org
Site Internet: www.grip.org
Twitter : @grip_org
Facebook : GRIP.1979

Le Groupe de recherche et d'information
sur la paix et la sécurité (GRIP)
est une association sans but lucratif.

La reproduction est autorisée,
moyennant mention de la source et de l'auteur
Photo de couverture : Vieille ville de Sanaa en avril 2007
(crédit : Richard Messenger / *Licence Creative Commons)*

Prix : 8 euros

ISSN : 2466-6734
ISBN : 978-2-87291-112-7

Retrouver ce Rapport sur :
www.grip.org/fr/node/2462

Les Rapports du GRIP sont également
diffusés sur www.i6doc.com,
l'édition universitaire en ligne.

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Le GRIP bénéficie du soutien
du Service de l'Éducation permanente
de la Fédération Wallonie-Bruxelles
www.educationpermanente.cfwb.be

LES RAPPORTS DU GRIP

2014/7 **Au vent mauvais : Comment la vente des Mistral à la Russie sape les efforts de l'Union européenne,** Roy Isbister et Yannick Quéau, 20 p., 6 €

2015/1 **Quelle place occupe la Turquie sur les marchés de défense ?,** Yannick Quéau, 28 p., 7 €

2015/2 **Armes artisanales en RDC : enquête au Bandundu et au Maniema**, Georges Berghezan, 44 p., 7 €

2015/3 **Groupes armés au Katanga : épicentre de multiples conflits,** Georges Berghezan, 38 p., 7 €

2015/4 **Traité de non-prolifération nucléaire : l'échec de 2015 mènera-t-il au succès de la première commission ?**, Jean-Marie Collin, 32 p., 6 €

2016/1 **Conseil de coopération du Golfe, une politique de puissance en trompe-l'œil**, Léo Géhin, 32 p., 6 €

2016/2 **Dépenses militaires, production et transferts d'armes. Compendium 2015**, Luc Mampaey et Christophe Stiernon, 56 p., 8 €

2016/3 **Armes nucléaires américaines en europe : les raisons du statu quo**, Maïka Skjønsberg, 48 p., 8 €

2016/4 **Contrôle de l'utilisation finale des armes: pratiques et perspectives**, An Vranckx, 36 p., 6 €

2016/4 **Containing diversion: arms end-use and post-delivery controls**, An Vranckx, 40 p., 6 €

2016/5 **Le Japon, nouvel exportateur d'armements : histoire, régulations et perspectives stratégiques** Bruno Hellendorff, 48 p., 8 €

2016/6 **Résumé du SIPRI Yearbook 2016 - Armements, désarmement et sécurité internationale** Traduction GRIP, 32 p., gratuit

2016/7 **Rapport de forces au Haut-Karabakh Frictions, dissuasion et risque de déflagration,** Léo Géhin, 36 p., 6 €

2016/8 **Dépenses militaires, production et transferts d'armes. Compendium 2016**, Luc Mampaey et Christophe Stiernon, 51 p. , 8 €

2016/9 **Crise nord-coréenne : diplomatie, menace nucléaire et défense antimissile,** Bruno Hellendorff et Thierry Kellner, 44 p. , 8 €

2016/10 **RDC : les enjeux du redécoupage territorial. Décentralisation, équilibres des pouvoirs, calculs électoraux et risques sécuritaires,** Michel Luntumbue, 28 p., 6€

2017/1 **Défense européenne : l'enjeu de la coopération structurée permanente,** Frédéric Mauro, 52 p, 8€

2017/1 **PESCO : European defence's last frontier**, Frédéric Mauro, 52 p., 8€

2017/2 **RDC : enjeux et portraits autour d'un enlisement électoral**, collectif, 64 p., 8€

2017/3 **Bosnie-Herzégovine, 25 ans plus tard, de la guerre à une difficile réconciliation**, Georges Berghezan, 60 p., 8€

2017/4 **Traité sur le commerce des armes, Le point sur les discussions et la mise en oeuvre par les États**, Léo Gehin et Cédric Poitevin, 28 p., 6€

2017/5 **Fonds européen de la défense - l'UE au secours de l'industrie**, Federico Santopinto, 32 p., 6€

2017/6 **Le remplacement des F-16 belges - Processus et enjeux**, Denis Jacqmin, 48 p., 8€

2017/7 **Dépenses militaires, production et transferts d'armes - Compendium 2017**, SIPRI/GRIP, 52 p., 8€

2017/8 **Résumé du SIPRI Yearbook 2017 - Armements, désarmement et sécurité internationale**, Traduction GRIP, 28 p., gratuit.

2017/9 **La Turquie après le putsch manqué : reconfiguration accélérée de l'exercice du pouvoir,** Léo Géhin, 40 p., 6 €

Abonnez-vous en quelques clics aux « Rapports du GRIP » : www.grip.org
10 numéros par an pour 70 € (frais de port inclus)

LA GUERRE OUBLIÉE DU YÉMEN
Impasse militaire, casse-tête politique et catastrophe humanitaire

En mars 2015, une coalition internationale dirigée par l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis est entrée en guerre au Yémen. Elle entend combattre le mouvement politique armé Houthi, allié aux forces fidèles à l'ancien président yéménite Saleh pour ramener au pouvoir le président internationalement reconnu, Hadi. Souvent qualifié de guerre par procuration entre l'Arabie saoudite et l'Iran sur fond de tensions interconfessionnelles, le conflit au Yémen reflète en réalité une mosaïque de luttes de pouvoir et de tensions au niveau local ainsi que de multiples fractures dans la société yéménite. Héritages d'évènements récents et d'une histoire séculaire, ces fractures sont les braises sur lesquelles viennent aujourd'hui souffler les différents acteurs d'un conflit qui a pris une dimension internationale.

Après plus de trente mois de combats, aucune des parties au conflit ne semble en mesure d'obtenir une victoire militaire décisive, et une solution politique apparaît plus éloignée que jamais tant les parties semblent incapables de faire des concessions ni même vouloir discuter de paix. Pendant ce temps, la guerre a achevé de détruire ce qu'il restait du système économique, de gouvernance et de sécurité du Yémen. À l'agonie, « l'Arabie heureuse » est devenue le tombeau des droits de l'homme et a sombré dans un cauchemar humanitaire et un casse-tête politique. La population civile paie le prix fort dans un conflit où l'ensemble des parties sont accusées de violations répétées du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Les membres de la coalition sont accusés d'asphyxier le pays et sa population provoquant l'une des plus graves crises humanitaires au monde.

L'intervention militaire de la coalition est rendue possible grâce aux armements et munitions fournis par un grand nombre de pays occidentaux et à une assistance militaire déterminante des États-Unis. Si la responsabilité de la catastrophe qui se déroule actuellement au Yémen incombe en premier lieu aux différentes parties au conflit, les États impliqués dans la production et le commerce des armes endossent également un certain niveau de responsabilité politique , morale et légale en raison des conséquences dramatiques liées à l'usage qui est fait de leurs armes. La violence, la destruction et le chaos de la guerre sans issue menée par la coalition au Yémen se poursuivront tant que la majorité des pays occidentaux soutiendra aveuglément ses alliés du Golfe obstinés à chercher une improbable issue militaire au conflit.

Lauriane Héau a obtenu un Master Conflits et Développement à Sciences Po Lille avant d'effectuer un stage de recherche au GRIP. Elle travaille depuis octobre 2017 comme assistante de recherche à l'Institut Clingendael des relations internationales à La Haye.

Christophe Stiernon est chercheur au GRIP pour le projet « Armes légères et transferts d'armes ». Il travaille en particulier sur les questions liées au contrôle des transferts d'armements de l'Union européenne et les instruments internationaux de contrôle des armes légères et de petit calibre.

GRIP

ISBN : 978-2-87291-112-7

9 782872 911127

Lauriane Héau et Christophe Stiernon

LA GUERRE OUBLIÉE DU YÉMEN

Impasse militaire, casse-tête politique et catastrophe humanitaire

LES RAPPORTS DU GRIP 2017/10

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 3

DES LIGNES DE FRACTURES HISTORIQUES 6
- De la « guerre de Saada » à aujourd'hui 8
- Au Nord : l'improbable alliance Houthis-Saleh 9
- Au Sud : Le gouvernement en proie à la menace sécessionniste 9
- Dans le chaos, les extrêmes se renforcent 10

L'INTERNATIONALISATION D'UN CONFLIT NATIONAL 11
- L'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis en guerre 11
- Une alliance sous tension 14
- Débordement du conflit sur le territoire saoudien 15
- Les Houthis au service de l'Iran ? 15

L'OCCIDENT, POURVOYEUR D'ARMEMENTS 18
- L'indispensable soutien américain 19
- L'Europe face aux transferts d'armes de ses États membres 21

LE YÉMEN : UN PAYS À L'AGONIE 25
- Impasse militaire 25
- Catastrophe humanitaire 26
- Casse-tête politique 28

LE DROIT INTERNATIONAL MALMENÉ 30
- Bombardements aériens 32
- Bombes à sous-munitions 34
- Enfants soldats 35
- Torture 35
- Violations du droit international des droits de l'homme 35
- Enquêtes et responsabilités 36

CONCLUSION 38

INTRODUCTION

« C'est probablement l'une des plus grandes crises dans le monde, mais c'est une sorte de crise silencieuse et de guerre oubliée. »[1]

Le Yémen, un des pays les plus pauvres au monde, est en proie depuis 2014 à un nouveau cycle de violence : un conflit armé entre les forces loyales envers le gouvernement du président Abdo Rabbu Mansour Hadi, soutenues depuis mars 2015 par une coalition de pays majoritairement arabes et les combattants du mouvement houthi et leurs alliés.

À la suite d'un « Printemps yéménite » et de l'échec d'une transition politique entamée en 2012, le mouvement houthi, une organisation armée, politique et théologique du courant chiite zaydite, pousse en mars 2015 Hadi, le président internationalement reconnu, à l'exil. En réponse, l'Arabie saoudite met sur pied une coalition d'une dizaine de pays (« la coalition ») et lance une campagne militaire inédite avec comme objectif de ramener le président Hadi au pouvoir et de contrer la menace houthi, présentée comme proche de l'Iran. La coalition reçoit un appui déterminant des États-Unis et du Royaume-Uni en matière de logistique et de renseignement et peut compter sur un approvisionnement ininterrompu d'armements de la part d'un grand nombre de pays occidentaux.

Après plus de trente mois de combats et alors qu'aucune partie au conflit ne semble en mesure d'obtenir une victoire militaire décisive, les négociations de paix sont au point mort et la résolution du conflit paraît plus éloignée que jamais. Le président Hadi et son gouvernement sont contraints de diriger le pays depuis une enclave sécurisée de la ville portuaire d'Aden tandis que les Houthis et leurs alliés maintiennent un contrôle sur une grande partie du Nord-Est du pays ainsi que sur la capitale Sanaa.

La population civile paie le prix fort dans un conflit qui se déroule dans un mépris flagrant des lois de la guerre. Tous les belligérants sont accusés de graves violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Ce conflit dévastateur qui se joue dans l'indifférence générale pousse le pays sur la voie d'une destruction massive. Les infrastructures et les capacités industrielles du pays sont en ruines. Une grave crise humanitaire affecte la majeure partie de la population, en proie à une terrible épidémie de choléra et sur laquelle plane un risque majeur de famine. Aucune zone du pays ne semble épargnée par la violence alors que l'instabilité et l'insécurité généralisées profitent aux groupes terroristes et djihadistes.

1. Jamie McGoldrick, Coordonnateur humanitaire des Nations unies au Yémen, « Yemen: The 'forgotten war' cloaked in the shadow of Syria », *CNN*, 9 octobre 2016.

Souvent décrit comme une guerre par procuration entre les deux puissances régionales que sont l'Arabie saoudite et l'Iran, le conflit au Yémen est pourtant loin d'être un conflit monolithique[2]. Il révèle une mosaïque de luttes de pouvoir et de tensions aux niveaux local, régional, et international et de multiples fractures au sein de la société yéménite, héritages d'évènements récents et d'une Histoire séculaire

Dans la première partie, ce Rapport vise à éclairer le lecteur sur les nombreuses fractures qui traversent la société yéménite afin d'appréhender les origines et les multiples dimensions du conflit. Le Rapport dresse ensuite un panorama des différents acteurs régionaux et internationaux et de leurs rôles dans le conflit. La partie suivante décrit les derniers développements sur le plan militaire, politique et humanitaire, qui illustrent un pays à l'agonie. La dernière partie aborde la question du respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, avec un focus particulier sur les violations du droit international attribuées à la coalition dirigée par l'Arabie saoudite qui bénéficie d'un soutien de plusieurs pays occidentaux.

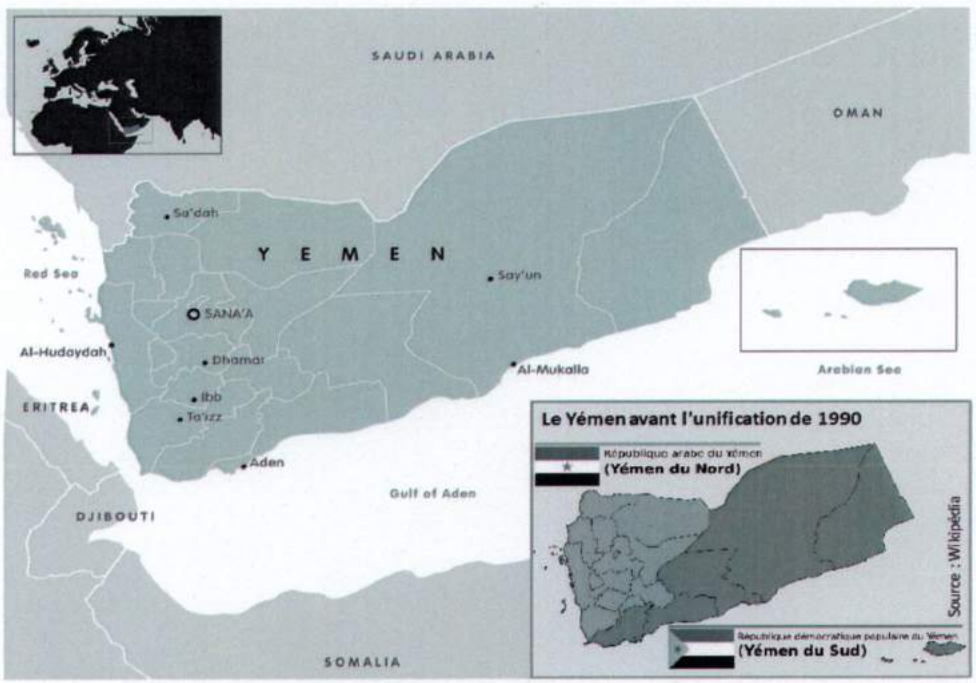

Source (carte principale) : Adam Baron, *Mapping the Yemen Conflict,* European Council on Foreign Relations, mars 2017

2. Adam Baron, « Mapping the Yemen Conflict », *European Council on Foreign Relations*, mars 2017.

Le Yémen en bref

La République du Yémen est un pays arabe situé à la pointe sud-ouest de la péninsule d'Arabie. Le Yémen borde le détroit de Bab el-Mandeb, un endroit stratégique et un point névralgique du commerce maritime mondiale. Ce passage entre les côtés de Djibouti sur le continent africain et les côtés yéménites est le quatrième point de passage le plus important pour le transport mondial du pétrole.

Le Yémen est caractérisé par un climat en grande partie désertique et un relief très accidenté dans sa partie Ouest. Le sommet le plus haut, Jabal an Nabi Shuayb, culmine à 3 666 mètres. Le pays compte 28 millions d'habitants dont près de trois millions résident dans la capitale Sanaa et 900 000 dans la seconde ville du pays, Aden. La moitié de la population yéménite vivrait dans des zones directement affectées par le conflit. La population est jeune – 3 yéménites sur 5 ont moins de 24 ans – et en grande majorité musulmane (99,1 %) et sunnite (environ 65 %). Le Yémen est considéré comme un pays à faible revenu et faible développement humain (classé 168e sur 188 pays en 2015). En 2014, plus de la moitié des Yéménites vivaient sous le seuil de pauvreté[3]. Fortement dépendant du secteur pétrolier, l'État a vu ses revenus s'effondrer à la suite de la suspension des exportations de pétrole en raison de la guerre[4].

Le Yémen est connu pour sa consommation largement répandue du khat, une plante dont les feuilles sont mâchées pour leur effet stimulant et euphorisant, et la présence d'une quantité considérable d'armes sur son territoire. La société yéménite est la seconde la plus armée au monde[5]. Pendant de nombreuses années, le Yémen a fonctionné comme un pivot régional du trafic d'armes, notamment vers la Somalie, le Hamas et l'Arabie saoudite, où les groupes terroristes opérant dans le royaume étaient alimentés par les trafiquants yéménites[6]. La prolifération d'armes au Yémen s'explique notamment par l'absence de campagne de collecte d'armes à la fin de la guerre civile en 1994 et par des détournements fréquents à partir des stocks de l'armée[7]. En 2015 et 2016, ce sont 70 % des stocks nationaux d'armes qui auraient changé de camp à la suite des nombreuses défections en faveur des forces houthistes et pro-Saleh[8].

3. The CIA World Factbook.
4. En 2012, le secteur pétrolier représentait 86 % des recettes d'exportations et 65 % des recettes budgétaires de l'État. Présentation du Yémen, France Diplomatie, page consultée le 13 septembre 2017.
5. Aucune licence n'est exigée au Yémen pour l'acquisition, la possession et le transfert d'armes et de munitions.
6. Michael Horton, Yemen: A Dangerous Regional Arms Bazaar, Jamestown, 16 juin 2017.
7. Fanny Lutz, Sur les traces des armes dans le dédale proche-oriental, Les Rapports du GRIP, 2013/03.
8. Ahmed Himmiche et *al.*, Rapport final du Groupe d'experts sur le Yémen (S/2017/81), Conseil de sécurité des Nations unies, 31 janvier 2017, art. 78.

DES LIGNES DE FRACTURES HISTORIQUES

Territoire du Royaume de Saba dans l'antiquité, surnommée « l'Arabie heureuse » par les Romains, la République du Yémen est née en 1990 de la réunion de la République démocratique et populaire du Yémen (Yémen du Sud) et de la République arabe du Yémen (Yémen du Nord). Le Yémen du Sud se forme en 1967 sur le territoire qui correspond alors à l'ancienne colonie britannique. La partie Nord du Yémen, sous contrôle de l'Empire Ottoman jusqu'en 1918, prend le nom de République arabe du Yémen en 1962 après l'abolition de l'Imamat, un régime de nature monarchique et théocratique zaydite. Le Yémen du Nord s'enfonce alors dans une guerre civile qui prendra fin en 1970 et qui sera souvent décrite comme une guerre par procuration entre l'Égypte et l'Arabie saoudite. Des conflits éclateront entre les deux Yémen en 1972 et 1988 et une tentative de coup d'État au Yémen du Sud fera plus de 10 000 morts en quelques jours en 1986. Moins de quatre ans après l'unification des deux Yémen en 1990, le jeune pays connaît son premier épisode de violence lors d'affrontements qui dureront deux mois en 1994 entre les fédéralistes du Nord et le mouvement socialiste séparatiste au Sud.

La ligne de séparation qui existe encore actuellement entre le Nord et le Sud du Yémen et les fractures qui traversent la société contemporaine sont à la fois le résultat de la division du pays sous les dominations ottomane et britannique, et le reflet d'une réelle différence socio-économique, culturelle et religieuse[9]. Le Nord a été façonné par plus de mille ans d'une autorité théocratique zaydite et plusieurs siècles de domination ottomane. Le Sud, historiquement plus pauvre et à majorité sunnite, porte les traces d'un siècle de présence britannique et de plusieurs décennies de ce qui a été le seul régime quasi-marxiste du monde arabe. Si la fracture confessionnelle entre les Houthis de confession zaydite[10] et le reste du pays majoritairement sunnite est aujourd'hui la plus souvent mise en avant, historiquement le Yémen était un pays où les religions cohabitaient de manière pacifique. Mais une politique de marginalisation des minorités et l'émergence d'un islam politique sont venues distiller le poison des tensions interconfessionnelles et créer un terreau propice à une contestation violente et à la poussée des extrémismes religieux. Ce sont les braises sur lesquelles viennent aujourd'hui souffler les différentes parties au conflit, qu'elles soient locales, régionales ou internationales.

9. Corentin Denis, *Yémen : des fractures toujours ouvertes*, Les Clés du Moyen-Orient, 20 novembre 2014.

10. Le zaydisme est une branche de l'islam chiite qui se trouve presque exclusivement au Yémen. Il partage de nombreuses ressemblances avec le hanafisme, une école sunnite de droit musulman. Le zaydisme est relativement éloigné du chiisme iranien, le chiisme duodécimain, également présent en Irak et au Pakistan.

Histoire récente du Yémen

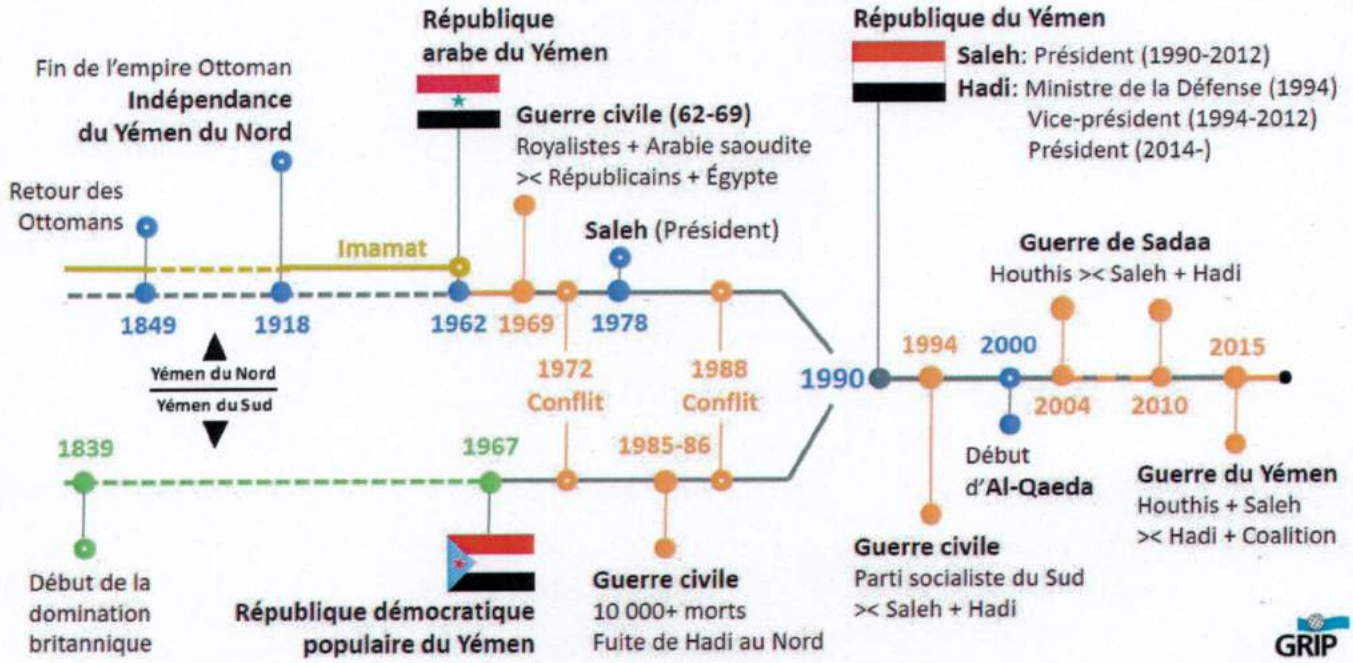

Émergence de la « rébellion houthi »

L'entrée en politique des élites zaydites au début des années 1990 est avant tout marquée par une volonté de revitaliser la culture zaydite[11]. Mais la stratégie de stigmatisation et de confessionnalisation des tensions menée par le gouvernement du président Ali Abdallah Saleh[12] pousse une partie des Houthis à entrer dans la contestation politique, et puis la confrontation armée. Au niveau local, les Houthis cherchent à contrer l'influence grandissante des salafistes, des sunnites adeptes d'une vision rigoriste de l'islam, et à briser la marginalisation socio-économique, culturelle et religieuse de leur région. Au niveau national, ils contestent le choix du président Saleh de s'aligner sur la politique américaine dans la région à la suite des attentats du 11 septembre 2001 et de l'invasion de l'Irak en 2003. Le mouvement zaydite développe alors une ligne politique et une rhétorique « anti-impérialiste, anti-américaniste et anti-sionniste »[13].

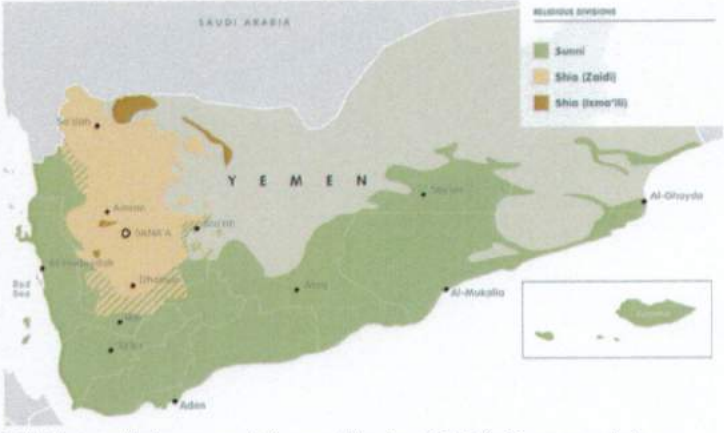

Division religieuse au Yémen (février 2017). Source : Adam Baron, Mapping the Yemen Conflict, European Council on Foreign Relations, mars 2017.

11. Loaai Alakwaa, « The Houthi-Saleh alliance of convenience », *Gulf State Analystics*, avril 2017.
12. Ali Abdallah Saleh a été président de la République du Yémen du Nord de 1978 à 1990 puis président de la République du Yémen de 1990 à 2012.
13. Clément Pellegrin, « Comment s'est construite la «rébellion houthi» au Yémen », Les clés du Moyen-Orient, 5 mars 2015.

Ansar Allah, le nom officiel du mouvement houthiste, est dirigé depuis 2004 par Abdul Malik al Houthi. Il affirmait en 2011 être à la tête d'une force de 100 000 hommes[14], un chiffre difficile à vérifier. Le mouvement houthiste est considéré comme une organisation terroriste par l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis mais pas par l'Union européenne et les États-Unis. Les houthistes et leurs alliés font néanmoins l'objet d'un embargo sur les armes imposé par les Nations unies et par l'Union européenne, respectivement depuis avril et juin 2015[15].

De la « guerre de Saada » à aujourd'hui

À partir de 2004, après des années de marginalisation, la contestation politique de la minorité zaydite envers le gouvernement central prend une tournure violente. Entre 2004 et 2010, les combattants du mouvement houthi et le gouvernement du président Ali Abdallah Saleh s'affrontent dans six campagnes militaires brutales. La plus violente, en 2009, est marquée par l'intervention de l'Arabie saoudite et la destruction des rares infrastructures de Saada, ville du Nord-Ouest du pays et centre historique du zaydisme. En 2010, les deux parties signent un cessez-le-feu et mettent un terme à la « guerre de Saada », nom donné à ce conflit qui a causé environ 10 000 morts et 200 000 déplacés[16].

Dans la foulée des « Printemps arabes » qui secouent plusieurs pays de la région en 2011, la pression populaire à laquelle se joignent les Houthis fait chuter le président Saleh après 33 ans de pouvoir. En novembre 2011, ce dernier est contraint de signer un accord de transition préparé par le Conseil de coopération du Golfe et approuvé par la communauté internationale, qui prévoit le transfert du pouvoir au vice-président Abdo Rabbu Mansour Hadi[17]. Mais la création d'un gouvernement de réconciliation nationale ne parvient pas à pacifier le pays. L'accord de 2011 ne prévoit que des réformes superficielles qui ne répondent alors en rien aux demandes de la jeunesse du « Printemps yéménite », des mouvements sudistes, des houthis et d'une grande partie de la société civile. Il permet aux anciennes élites corrompues de se maintenir au pouvoir et octroie l'immunité à Saleh, qui reste au Yémen et garde ainsi une influence significative sur l'appareil sécuritaire du pays[18].

L'échec de la transition politique créera les conditions pour un nouveau cycle d'affrontements entre les Houthis et le gouvernement central yéménite. La rébellion houthi jouit alors d'un large soutien de la population yéménite, toutes confessions confondues, et peut compter sur l'appui d'éléments de l'armée restés fidèles à l'ancien président Ali Abdullah Saleh.

14. Hakim Almasmari, « Medics: Militants raid Yemen town, killing dozens », *CNN*, 27 novembre 2011.
15. Pour plus d'information, voir la page du Yémen dans la base de données du GRIP sur les embargos.
16. Clément Pellegrin, *op. cit.*
17. Abdo Rabbu Mansour Hadi est un ancien haut gradé de l'armée du Yémen du Sud. Il a été ministre de la Défense et puis vice-président du Yémen sous la présidence de Saleh pendant 18 ans (1994-2012).
18. Will Picard, The Danger of a Grand Bargain: The Wrong Peace Deal Could Mean Endless War in Yemen, *Just Security*, 25 juillet 2017.

En septembre 2014, les Houthis et leurs alliés de circonstance entrent dans la capitale Sanaa. En janvier 2015, ils prennent le palais présidentiel et poussent le président Hadi à l'exil, d'abord à Aden, ex-capitale du Yémen du sud, et puis en mars en Arabie saoudite. Le conflit au Yémen prend alors une dimension régionale et internationale aux conséquences humanitaires dévastatrices et à l'issue militaire et politique incertaine. Depuis la reprise de la ville portuaire d'Aden en juillet 2015, le président Hadi et le gouvernement du Premier ministre Ahmed Obaid bin Daghir sont contraints de diriger le pays depuis une enclave ultra-sécurisée de l'ancienne capitale du Yémen du Sud.

Au Nord : l'improbable alliance Houthis-Saleh

Après s'être violemment affrontés entre 2004 et 2010, les Houthis et Saleh forment une alliance improbable formalisée en août 2014 par la création du Conseil politique suprême. L'objectif est de renverser le président Hadi et de définir les contours d'un système de partage du pouvoir entre les deux alliés. En novembre 2014, la nouvelle alliance annonce la formation d'un Gouvernement de salut national, sans que celui-ci ne soit reconnu internationalement, pas même par l'Iran. Confortés dans leur rapprochement par la menace militaire commune que représente l'intervention saoudienne, les alliés de circonstance doivent composer avec un long passé de confrontations et de nombreux points de discordes. Alors que les accrochages entre les alliés sont fréquents, l'avenir de l'alliance apparait incertain et son maintien dans la durée improbable[19].

Au Sud : Le gouvernement en proie à la menace sécessionniste

Au Sud, dans le chaos de la guerre, la faiblesse d'un gouvernement Hadi incapable de rassembler et d'asseoir son autorité a rallumé la flamme du mouvement sécessionniste. C'est en tout cas la voie sur laquelle s'est engagé l'ancien gouverneur d'Aden, Aidarous al-Zubaidi. Après avoir été démis de ses fonctions par Hadi[20], il a annoncé la formation du Conseil de transition du Sud (CTS), qualifié par certain de « troisième gouvernement » du Yémen. Malgré de fortes oppositions à une dissolution du Yémen ailleurs dans le pays et une difficile unité des différentes factions au Sud, l'enlisement du conflit devrait inévitablement renforcer le renouveau du mouvement séparatiste et la popularité de l'idée d'une partition du pays[21]. Une escalade des tensions entre le gouvernement Hadi – parrainé par l'Arabie saoudite – et les séparatistes du CTS soutenus par les Émirats arabes unis, avec en embuscade des milices salafistes et des factions liées à Al-Islah – la représentation des Frères musulmans au Yémen –, pourrait amener à l'explosion d'Aden et à un effondrement de ce qu'il reste d'unité nationale[22].

---

19. Loaai Alakwaa, *op. cit.*
20. « Banished Aden governor forms independent "South Yemen" council », *The New Arab*, 11 mai 2017.
21. Giorgio Califero et Matthew Hedges, *op. cit.*
22. Jean-Philippe Rémy, Dans le sud du Yémen, la tentation de la sécession, dans La Guerre au Yémen, une série du « Monde », 3 août 2017.

Dans le chaos, les extrêmes se renforcent

L'échec de la transition politique et les affrontements qui ont suivi ont entrainé l'effondrement des institutions yéménites, un sectarisme croissant, une économie de guerre florissante et un vide sécuritaire favorables au renforcement et au développement des groupes terroristes Al-Qaïda dans la péninsule arabique (AQPA) et l'État islamique (EI).

Le Yémen a toujours représenté un refuge pour les cadres d'Al-Qaïda[23] sans que la « guerre contre le terrorisme » qu'y mènent les États-Unis depuis 2002[24], rejoints plus récemment par les Émirats arabes unis, ne parvienne à neutraliser les capacités opérationnelles de l'organisation[25]. À la faveur du conflit, la branche yéménite d'Al-Qaïda serait d'ailleurs plus forte qu'elle ne l'a jamais été, jusqu'à prendre temporairement le contrôle de territoires entiers dans le sud du Yémen[26]. Dans une guerre de plus en plus sectaire, le discours d'AQPA – qui se présente comme le défenseur des sunnites – trouve un écho sans précédent et le groupe a vu sa popularité ainsi que ses moyens financiers et militaires croitre de manière conséquente et inquiétante[27].

L'État islamique s'est implanté au Yémen à la fin de l'année 2014. Moins intégré dans la société yéménite qu'AQPA, l'EI serait également moins influent[28]. Les États-Unis ont visé le groupe au Yémen pour la première fois en octobre 2017[29]. Bien que l'EI et AQPA soient rivaux, les deux organisations ne se sont pas encore affrontées directement. Mais dès lors que l'EI se renforce et se développe au Yémen, un conflit entre les deux groupes n'est pas à exclure[30]. L'expansion d'AQPA et de l'EI au Yémen vient répandre plus en profondeur dans la société yéménite le poison des tensions interconfessionnelles dont les effets durables sur la population ne rendront que plus difficiles les efforts de réconciliation nationale.

23. Al-Qaïda est apparu au Yémen dans les années 2000. AQPA est né en 2009 de la fusion entre les branches saoudienne et yéménite de l'organisation. AQPA est considéré comme la branche la plus active d'Al-Qaïda et la menace la plus importante pour le terrorisme international. AQPA est accusée d'être impliquée dans l'organisation de nombreuses attaques terroristes à l'étranger, notamment l'attaque contre le magazine satirique *Charlie Hebdo* à Paris en janvier 2015. Maria-Louise Clausen, Islamic State in Yemen – A Rival to al-Qaeda? , Connections QJ 16, n°1 (2017), p. 50-62.
24. Washington a ainsi mené plus de 270 frappes aériennes contre des cibles d'Al-Qaïda au Yémen, principalement au moyen de drones, tuant au moins 842 personnes dont 83 civils. Strikes in Yemen, *Bureau of Investigative Journalism*, page consultée le 8 novembre 2017.
25. Maher Farrukh, Al Qaeda's Base in Yemen, *Critical Threats*, 20 juin 2017.
26. International Crisis Group, Yemen's al-Qaeda: Expanding the Base, *Middle East Report* N°174, 2 février 2017.
27. Yara Bayoumy et *al.*, How Saudi Arabia's war in Yemen has made al Qaeda stronger – and richer, *Reuters*, 8 avril 2016
28. L'EI a mené sa première attaque d'envergure en mars 2015 contre deux mosquées zaydites à Sanaa, provoquant la mort de plus de 130 personnes. Maria-Louise Clausen, *op.cit.*
29. U.S. takes aim at Yemeni Islamic State for first time, *Reuters*, 17 octobre 2017.
30. Maria-Louise Clausen, *op.cit.*

L'INTERNATIONALISATION D'UN CONFLIT NATIONAL

Multidimensionnel et international, le conflit au Yémen est souvent représenté à tort comme une guerre strictement civile[31] ou comme une guerre par procuration entre l'Arabie saoudite et l'Iran sur fond de Guerre froide au Moyen-Orient[32]. Le degré d'implication militaire de l'Iran au Yémen ainsi que la nature de la relation entre Téhéran et les Houthis écartent pourtant la représentation réductrice du Yémen comme le théâtre d'un affrontement entre les deux puissances régionales. Et si le conflit actuel trouve effectivement ses origines dans des rivalités tribales et des luttes de pouvoir locales, la représentation du conflit en guerre civile masque le rôle actif et déterminant de nombreux pays étrangers dans la conduite des hostilités. L'intervention d'une coalition internationale ainsi que l'assistance militaire déterminante et les transferts d'armes par plusieurs pays européens et nord-américains confèrent au conflit un caractère résolument international[33].

L'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis en guerre

Alarmée par la prise d'une grande partie du territoire yéménite par un groupe rebelle accusé d'être soutenu par l'Iran, l'Arabie saoudite répond favorablement à une demande d'intervention du président internationalement reconnu du Yémen, Abdo Rabbu Mansour Hadi. Le 24 mars 2015, ce dernier appelle ses alliés à « fournir un soutien immédiat par tous les moyens nécessaires, y compris l'intervention militaire, pour protéger le Yémen et son peuple » et ce « sur la base du principe de la légitime défense de l'article 51 de la Charte des Nations unies et sur la base de la Charte de la Ligue arabe et du Traité de défense commune arabe »[34]. Riyad annonce la mise sur pied d'une coalition militaire d'une dizaine de pays majoritairement arabes-sunnites avec comme objectifs de ramener au pouvoir le gouvernement du président Hadi et de contrer l'ascension des Houthis, perçus comme une menace sécuritaire et présentés comme un marqueur de l'influence iranienne. L'opération *Tempête décisive* est lancée par la coalition dans la nuit du 25 au 26 mars 2015.

31. The Slaughter of Children in Yemen, *The New York Times*, 25 août 2017.
32. Ben Norton, How Media Spread CIA's Sectarian, Anti-Iran 'Mideast Cold War' Narrative, *Fair*, 25 juillet 2017.
33. Le caractère international du conflit ne doit pas être confondu avec sa qualification de « conflit armé non international » pour des considérations relatives au droit international applicable. Voir la partie intitulée « Le droit international malmené » dans le présent rapport.
34. Texte de la lettre du président Hadi du 24 mars 2015, « GCC statement: Gulf countries respond to Yemen developments », *The National*, 26 mars 2015.

Elle sera suivie le 21 avril 2015 d'une deuxième phase appelée *Restaurer l'espoir*[35]. Pour la deuxième fois en six ans, l'Arabie saoudite intervient militairement contre les Houthis au Yémen.

L'intervention de la coalition sur le territoire yéménite tire sa légitimité de la demande officielle du président Hadi[36]. Le 14 avril 2015, le Conseil de sécurité des Nations unies adopte la Résolution 2216 (2015) sur la situation au Yémen[37]. Celle-ci prend note de la demande du président Hadi, réaffirme le respect de la souveraineté du Yémen et continue de reconnaître le président en exil. Elle exige des Houthis qu'ils quittent les villes conquises et déposent leurs armes.

La coalition est composée de l'Arabie saoudite, des Émirats arabes unis, du Qatar[38], du Koweït, de Bahreïn (soit les pays membres du Conseil de coopération du Golfe, à l'exception d'Oman), de l'Égypte, du Maroc, de la Jordanie, du Soudan et du Sénégal. Il s'agit de la plus grande opération militaire initiée par des pays arabes à l'étranger depuis la guerre de 1973 contre Israël[39]. L'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis constituent la charnière de cette coalition, avec des contributions matérielles, humaines et financières qui sont de loin les plus importantes. La coalition bénéficie d'un soutien déterminant des États-Unis, du Royaume-Uni[40] et de la France en matière de logistique et de renseignement[41]. Elle peut également compter sur des fournitures ininterrompues d'armes et de munitions d'un grand nombre de pays occidentaux.

Au lancement de l'opération *Tempête décisive*, Riyad a annoncé le mise au service de la coalition de 100 avions de chasse et 150 000 hommes des Forces aérienne et terrestre royales saoudiennes. Riyad a ensuite rapidement ordonné à la Garde nationale saoudienne – considérée comme la force militaire la mieux formée et équipée du Royaume – de rejoindre la campagne militaire contre les Houthis, ouvrant la voie à une incursion au sol[42]. En septembre 2015, certains rapports faisaient état de la présence de 10 000 hommes de la coalition au Yémen[43]. Fin 2015, le nombre de troupes saoudiennes au Yémen était estimé à 750 hommes, issus essentiellement de la Garde nationale et des forces spéciales.

35. « UPDATE 1-Saudi-led coalition announces end to Yemen operation », *Reuters*, 21 avril 2015.
36. Jelena Aparac, « Yémen ? Vous avez dit crise humanitaire ? », *La Revue des droits de l'homme* [En ligne], Actualités Droits-Libertés, 20 mars 2017.
37. United Nations Security Council, Resolution 2216 (2015), adoptée le 14 avril 2015.
38. La participation du Qatar à la coalition a pris fin le 5 juin 2017.
39. SIPRI Yearbook 2016, p. 588.
40. Owen Bowcott, « UK military officers give targeting training to Saudi military », *The Guardian*, 15 avril 2016.
41. The International Institute for Strategic Studies (IISS), The Military Balance 2016, p. 314.
42. Les autorités françaises estiment que la garde nationale saoudienne n'intervient pas hors des frontières du royaume. Plusieurs sources semblent pourtant confirmer la présence la garde nationale au Yémen. Voir *CBS/AP*, « Saudi king orders troops to join Yemen campaign », 21 avril 2015 et The International Institute for Strategic Studies, The Military Balance 2016, p. 315 ; Paul McLeary, Saudi National Guard Prepping for New Deployment to Yemen Border, *Foreign Policy*, 11 octobre 2017. Et pour la déclaration française, voir Jean Guisnel, « Armement : la France, supermarché de l'Arabie saoudite », *Le Point*, 20 mars 2017.
43. « Number of Saudi-led coalition troops in Yemen rises to 10,000 -Al Jazeera », *Reuters*, 8 septembre 2015.

La majeure partie des troupes saoudiennes mobilisées étant positionnées du côté saoudien de la frontière. De loin le plus gros contributeur, les troupes émiraties étaient alors estimées à 4 000 hommes[44]. Les Émirats arabes unis ont également financé et organisé le déploiement de 2 000 soldats soudanais, 400 Érythréens[45] et de centaines de mercenaires originaires d'Amérique latine recrutés et entrainés par une société militaire privée[46].

L'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis sont appuyés par un nombre limité d'hommes, d'avions de chasse et de navires des autres membres de la coalition, notamment pour la mise en œuvre d'un blocus aérien et naval visant à empêcher l'approvisionnement en équipement militaire des Houthis et de leurs alliés. Le blocus naval est accusé de fortement perturber l'acheminement de l'aide internationale et de contribuer à la dégradation de la situation humanitaire au Yémen.

La coalition a déclaré qu'elle ne publierait pas de chiffres sur le nombre de victimes militaires avant la fin de la campagne. Selon *Reuters*, elle aurait perdu 400 soldats et garde-frontières lors de la première année du conflit[47]. Les pertes émiraties se monteraient à plus de 100 soldats[48]. Des sources yéménites non vérifiables avancent des chiffres beaucoup plus élevés et estiment à plus de 9 000 les pertes dans les rangs saoudiens et à près de 2 000 pour les autres membres de la coalition au cours des deux premières années du conflit[49]. Selon des informations parues dans la presse et de nombreuses vidéos mises en ligne[50], les pertes matérielles saoudiennes et émiraties sont importantes. La coalition a notamment perdu plusieurs avions de chasses, au moins une vingtaine de chars *Abrams*[51], un nombre indéterminé d'hélicoptères d'attaque, dont des *Apache*[52] ainsi que de nombreux véhicules blindés légers et de transport de troupes[53].

---

44. The International Institute for Strategic Studies, The Military Balance 2016, p. 315.
45. Alexandre Mello et Michael Knights, Gulf Coalition Operations in Yemen (Part 1): The Ground War, *The Washington Institute*, 25 mars 2016.
46. Emily, B. Hager et Mark Mazzeti, « Emirates Secretly Sends Colombian Mercenaries to Yemen Fight », *The New York Times*, 25 novembre 2015.
47. Angus McDowall et al., « Yemen's guerrilla war tests military ambitions of big-spending Saudis », *Reuters*, 19 avril 2016.
48. Kenneth Katzman, « The United Arab Emirates (UAE): Issues for U.S. Policy », *Congressional Research Service*, 18 août 2017, p. 16.
49. « Report: Saudi Arabia losses after two years of aggression on Yemen », *AWDNews*, 22 mars 2017.
50. Sans être toujours authentifiables, des vidéos sont régulièrement mises en ligne, notamment par les Houthis et leurs soutiens. Une partie de ces vidéos peut être visionnée sur le site military.com.
51. Marcus Weisgerber, « Saudi Losses in Yemen War Exposed by US Tank Deal », *Defense One*, 9 août 2016. La perte de chars Abrams semble par ailleurs confirmée par une vidéo parue fin août 2016 où l'on voit au moins deux chars détruits – probablement par des rebelles Houthis – au moyen de missiles guidés antichars Tosun, une version produite en Iran d'un modèle russe.
52. Voir notamment *Reuters*.
53. Alexandre Mello et Michael Knights, Gulf Coalition Operations in Yemen (Part 1): The Ground War, The Washington Institute, 25 mars 2016. Une vidéo parue fin août 2016 montre la perte d'au moins deux véhicules de l'armée saoudienne dans la zone frontalière avec le Yémen ainsi que la mort probable de leurs occupants.

Une alliance sous tension

À plusieurs reprises en 2017, l'aéroport d'Aden a été le théâtre d'affrontements entre des forces fidèles au président Hadi soutenues par Riyad et des factions appuyées par Abu Dhabi. Alors que la coalition à l'œuvre au Yémen peine à faire bouger les lignes de front, le combat pour l'aéroport d'Aden illustre des divergences de plus en plus profondes entre l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis sur le dossier yéménite. Seule l'Arabie saoudite semble désormais poursuivre les objectifs affichés par la coalition au lancement de l'intervention militaire, c'est-à-dire ramener Hadi au pouvoir et contrer la menace houthiste.

Malgré une position officielle en faveur d'un Yémen unifié, les Émirats arabes unis sont suspectés d'être favorable à l'idée d'un Yémen du Sud indépendant[54]. Abu Dhabi privilégierait des alliances avec certains groupes sudistes indépendantistes qui n'hésitent pas à défier l'autorité du président Hadi. Les Émirats mènent par ailleurs aux côtés de groupes armés et des États-Unis une véritable guerre contre Al-Qaïda dans la péninsule arabique (AQPA)[55]. La lutte contre AQPA semble être la priorité d'Abu Dhabi, quitte à reléguer au second plan la lutte contre les Houthis. Les Émirats chercheraient par la même occasion à étendre leur influence sur le Sud de la péninsule arabique dans un contexte de compétition croissante entre les pays du Golfe autour de la Corne de l'Afrique[56].

La position de Riyad vis-à-vis du groupe terroriste AQPA est jugée ambiguë. Au grand dam de son partenaire dans la coalition, l'Arabie saoudite n'aurait jamais procédé à des frappes aériennes contre des sites occupés par Al-Qaïda[57] et n'hésiterait pas à « coopter et intégrer » les combattants d'AQPA afin de soutenir les forces yéménites dans la lutte contre les Houthis[58]. L'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis divergent également dans leurs relations avec Al-Islah, la représentation des Frères musulmans au Yémen. Alors que Al-Islah reçoit des armes de Riyad, Abu Dhabi le combat[59].

Signe de réelles tensions entre les deux poids lourds de la coalition, Riyad aurait récemment déployé des troupes dans la ville d'Aden, alors qu'il s'agit de la zone traditionnelle d'influence des Émirats depuis le début du conflit[60]. Il pourrait se jouer ainsi dans la ville portuaire une « guerre dans la guerre » entre les deux alliés pour le contrôle de la ville et du Sud du Yémen, au risque d'ajouter une couche de complexité supplémentaire au conflit et d'éloigner davantage les perspectives de désescalade des tensions[61].

54. Michael Horton, The Battle for Yemen, A Quagmire for Saudi Arabia and the UAE, Jamestown, 19 mai 2017.
55. Giorgio Califero et Matthew Hedges, The Trump Administration Must Not Ignore Grievances in Southern Yemen, Lobelog, 14 août 2017.
56. Michael Horton, Yemen: A Dangerous Regional Arms Bazaar, Jamestown, 16 juin 2017.
57. Audition de M. Jean-Marc Grosgurin, ambassadeur de France au Yémen de 2014 à 2016, Commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées, 2 mars 2016.
58. Joshua Koontz, Iran's growing casualty count in Yemen, *War on the Rock*, 1er juin 2017.
59. Jean-Philippe Rémy, Dans Taëz assiégée, la ligne de front, dans La Guerre au Yémen, une série du « Monde », 1er août 2017.
60. Jeremy Binnie, Saudi troops deploy to Aden, *IHS Jane's Defence Weekly Analysis*, 25 août 2017.
61. Michael Horton, *op. cit.*

Débordement du conflit sur le territoire saoudien

Depuis le début de l'intervention, l'Arabie saoudite fait face à de nombreuses attaques sur son territoire à partir du Yémen. Des combats violents ont régulièrement lieu sur la zone frontalière entre les deux pays. De nombreux raids, embuscades et tirs de mortiers par les Houthis font peser une menace constante sur une large bande de territoire saoudien poussant certaines localités à se vider de leurs habitants. Le nombre de victimes civiles et militaires et les pertes matérielles de l'Arabie saoudite à l'intérieur de ses frontières sont difficiles à estimer mais de nombreux gardes-frontières ont déjà trouvé la mort et la sécurisation de sa frontière Sud est devenue un enjeu majeur pour Riyad[62].

Le *Center for Strategic and International Studies* a répertorié depuis le début du conflit 40 missiles balistiques tirés depuis le Yémen et interceptés au-dessus du territoire saoudien[63]. Ces tirs de missiles n'ont jusqu'à présent pas causé de victime. L'Arabie saoudite utilise des systèmes de défense anti-aérienne *Patriot* fournis par les États-Unis. Bien que ces tirs servent avant tout la propagande houthi, ils représentent néanmoins une menace qui s'étend toujours plus profondément au sein du territoire saoudien[64]. Début novembre 2017, Riyad a confirmé avoir intercepté un missile au-dessus de l'aéroport de la capitale Riyad, à plus de 800 km du Yémen[65]. Étant donné que le Yémen n'est pas connu pour produire ses propres missiles balistiques, et encore moins des missiles d'une telle portée, les améliorations régulièrement apportées aux capacités balistiques des Houthis semble soutenir les allégations faites par la coalition et les États-Unis d'une implication de l'Iran[66].

Malgré une coûteuse campagne de bombardements et un blocus naval et aérien efficace, les Houthis démontrent leur capacité à se réarmer et à maintenir la pression sur Riyad. Alors que le conflit s'éternise, la persistance de la menace houthi pour la sécurité nationale saoudienne – au moyen d'armements lourds et de missiles – illustre l'échec de la coalition dans sa tentative d'atteindre un de ses principaux objectifs dans la guerre au Yémen.

---

62. Jeremy Binnie, « Saudi Arabia downplays border war casualties », *IHS Jane's Defence Weekly*, 2 septembre 2016.
63. Interactive: The Missile War in Yemen, CSIS Missile Defense Project, 16 octobre 2017.
64. Ludovico Carlino, Incremental improvements in Houthi militants' ballistic missile campaign increase risk to assets in central Saudi Arabia, *IHS Jane's Intelligence Weekly*, 26 juillet 2017.
65. Tim Lister et al., Saudi Arabia intercepts ballistic missile over capital, *CNN*, 5 novembre 2017.
66. Yemeni rebels enhance ballistic missile campaign, *IHS Jane's Intelligence Review*, 2017.

Les Houthis au service de l'Iran ?

Le degré d'implication militaire de l'Iran au Yémen ainsi que la nature de la relation entre Téhéran et les Houthis sont sujets à débat. Pour certains, le soutien iranien envers les Houthis est indéniable : il s'inscrit dans une stratégie d'encerclement de la péninsule arabique dans laquelle l'Iran cherche à remplacer des régimes sunnites par des régimes pro-Téhéran, en soutenant l'émergence de rebellions issues de communautés chiites marginalisées[67]. Cette représentation est en partie le résultat d'une stratégie des gouvernements yéménites successifs de « stigmatisation du mouvement zaydite en dehors de ses frontières » en le présentant comme une menace globale de par sa proximité avec l'Iran et son appartenance au « mouvement chiite transnational »[68]. Bien que la lutte des Houthis revête avant tout une dimension locale et concerne des questions de souveraineté nationale, cette communication stratégique, servie par le discours anti-impérialiste, anti-américaniste et anti-sionniste des Houthis et relayée par de nombreux médias, a trouvé écho auprès d'une partie de la communauté internationale confrontée à la complexité d'un conflit multidimensionnel.

Pour Samy Dorlian, professeur à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence et spécialiste du Yémen, l'argument régulièrement avancé selon lequel l'Iran se cache derrière le mouvement rebelle houthi pour promouvoir une stratégie régionale de domination chiite ne convainc pas : « Il existe certes des affinités affectives et politiques, notamment sur les questions américaine et israélienne, mais cela s'arrête là. Il n'y a pas de lien organique comme entre l'Iran et le Hezbollah »[69]. Cette absence de lien organique est reconnue jusque dans certains milieux conservateurs américains, qui craignent néanmoins de voir l'Iran chercher à intégrer les Houthis dans son cercle direct d'influence[70]. Pour Jean-Marc Grosgurin, Ambassadeur de France au Yémen de 2014 à 2016, l'émergence de la force houthi représente avant tout un « effet d'aubaine » pour l'Iran, qui voit dans l'exacerbation des tensions au Yémen une opportunité de mener une « stratégie d'usure » contre son rival historique, l'Arabie saoudite[71].

L'Iran, soumis à un embargo des Nations unies sur les exportations d'armes, est accusé de fournir des armes, des conseils et son expertise aux Houthis, notamment via les Gardiens de la révolution islamique et le Hezbollah. Depuis le début du conflit, les forces de la coalition ainsi que des bâtiments militaires américains ont régulièrement rapporté avoir intercepté des navires iraniens transportant des armements destinés à l'alliance Houthis-Saleh[72]. L'analyse de documents parus en ligne semblent confirmer la présence d'armements d'origine iranienne aux mains des Houthis[73].

67. Joshua Koontz, « Iran's growing casualty count in Yemen », *War on the Rocks*, 1er juin 2017.
68. Clément Pellegrin, *op. cit.*
69. Aymeric Janier, « Les houthistes, révoltés insoumis du Yémen », *Le Monde*, 15 décembre 2011.
70. Maher Farrukh, et al., « Warning Update: Iran's Hybrid Warfare in Yemen », *Critical Threats*, 26 mars 2017.
71. Audition de M. Jean-Marc Grosgurin, ambassadeur de France au Yémen de 2014 à 2016, *op. cit.*
72. Jeremy M. Sharp, *op. cit.*, p.7-9. ; Galen Wright, Saudi-led Coalition seizes Iranian arms en route to Yemen, ARES, 1er octobre 2015 ; N.R. Jenzen-Jones, Maritime Arms Seizures Point to Iran, ARES, 3 août 2016.
73. Michael Smallwood, Iranian AM50 anti-materiel rifle documented in Yemen, ARES, 1er décembre 2015 ; B. Khab et Galen Wright, Iranian PG-7-AT (Nader) RPG-7 projectiles in Yemen, ARES, 15 décembre 2016.

Au cours de l'année 2016, le Groupe d'experts des Nations unies sur le Yémen a constaté que les Houthis utilisaient davantage d'armes de guerre qui ne faisaient pas partie du stock yéménite avant le conflit, notamment des missiles guidés antichars. Bien que cela suggère une provenance étrangère de ces armes, le Groupe explique n'avoir pu obtenir « de preuvessuffisantes pour confirmer des transferts directs à grande échelle en provenance d'Iran »[74]. Certains armements modernes observés aux mains des Houthis ont par exemple pu être récupérées lors de combat[75]. Pour certains, l'utilisation par les Houthis d'armements sophistiqués ainsi que la présence à leur côté de membres des Gardiens de la révolution islamique et du Hezbollah – comme l'attesterait la mort ou la capture de dizaines d'entre eux – sont les preuves d'un soutien important de l'Iran aux Houthis[76].

Pour de nombreux observateurs, s'il y a effectivement un lien entre l'Iran et les Houthis sous la forme d'un soutien financier, médiatique, politique, et dans une certaine mesure financier et militaire, ce soutien est sans comparaison avec celui que Téhéran peut fournir à d'autres groupes ailleurs au Moyen-Orient, notamment en Syrie, au Liban et en Irak. Le soutien iranien envers les Houthis ne serait d'ailleurs pas de nature à modifier les rapports de force sur le terrain[77]. Contrairement au président Hadi, qui doit en grande partie son maintien au pouvoir et celui de son gouvernement au soutien des pays de Golfe, l'ascension et la vitalité du mouvement Houthis s'expliqueraient moins par sa relation avec l'Iran que par des raisons propres au contexte local et national. L'Iran n'en reste pas moins un allié essentiel pour les Houthis, qui n'ont d'autre soutien public que Téhéran[78].

74. Ahmed Himmiche et *al.*, Rapport final du Groupe d'experts sur le Yémen, Conseil de sécurité des Nations unies, 31 janvier 2017.
75. Michael Smallwood, North American anti-materiel rifles with Houthi forces in Yemen, ARES, 19 novembre 2015.
76. Des rapports font état de l'utilisation de drones, de missiles antinavires, de missiles guidés antichars, de missiles balistiques et même d'un bateau kamikaze piloté à distance. Joshua Koontz, *op. cit.*
77. Jeremy M. Sharp, op. cit., p. 1, nbp 2 ; Audition de M. Jean-Marc Grosgurin, *op. cit.* ; Mareike Transfeld, Iran's Small Hand in Yemen, Carnegie Endowment for International Peace, 14 février 2017.
78. Farea Al-Muslimi, Iran's Role in Yemen Exaggerated, but Destructive, The Century Foundation, 19 mai 2017 ; Mareike Transfeld, *op. cit.*

L'OCCIDENT, POURVOYEUR D'ARMEMENTS

Depuis avril 2015, un embargo sur les armes imposé par l'organisation des Nations unies interdit les transferts d'armes à Ali Abdullah Saleh, aux Houthis et leurs alliés[79]. Ce n'est pas le cas des membres de la coalition qui jouissent d'un flot important et continu d'armements modernes en provenance d'un grand nombre de pays occidentaux. En effet, les capacités militaires des forces de la coalition sont fortement dépendantes du soutien de l'étranger, notamment des États-Unis, qui fournissent près de la moitié de l'armement saoudien et 65 % de l'armement des Émirats arabes unis[80]. Le Royaume-Uni et la France viennent compléter le podium des principaux fournisseurs d'armements des pays de la coalition. Entre 2001 et 2015, les 28 États membres de l'Union européenne ont autorisé pour près de 57 milliards d'euros d'exportations d'armes vers l'Arabie saoudite et près de 43 milliards d'euros vers les Émirats arabes unis[81]. Entre janvier 2009 et juin 2017, le total des ventes d'armes US au royaume saoudien pourrait s'élever à plus de 120 milliards USD[82].

Alors que jusqu'il y a peu, les pays du Moyen-Orient se fournissaient en armes principalement pour des raisons de défense territoriale, des considérations intérieures ou pour assurer des partenariats stratégiques à l'international, l'intervention militaire au Yémen est la démonstration la plus claire à ce jour de la volonté et de la capacité croissante des États arabes d'utiliser au-delà de leurs frontières leurs énormes stocks d'équipements militaires sophistiqués importés ces dernières années[83].

Les raids aériens de la coalition au Yémen sont menés au moyen d'avions de chasse américains *Boeing* F-15 et *Lockheed Martin* F-16, d'avions européens *Eurofighter Typhoon* et de *Mirage-2000* français. Ces chasseurs sont ravitaillés en vol par des avions européens *Airbus 330MRTT*[84] et larguent des bombes guidées britanniques et américaines[85], et probablement des bombes produites sous licence en Italie[86].

79. Voir la page sur le Yémen de la base de données du GRIP sur les embargos.
80. Pour plus d'informations sur les ventes d'armes des États-Unis à l'Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis, voir William D. Hartung, U.S. Arms Transfers to Saudi Arabia and the War in Yemen, *Center for International Policy*, 1er décembre 2016 ; et William D. Hartung, U.S. Arms Transfers to the EAU and Mideast security, *Center for International Policy*, 11 janvier 2017.
81. CAAT, EU Arms Exports database, page consultée le 11 août 2017.
82. Christopher M. Blanchard, Saudi Arabia: Background and U.S. Relations, *Congressional Research Service*, 13 juin 2017, p. 36-7.
83. SIPRI Yearbook 2016, p. 593.
84. Warda Mohamed et Tony Fortin, How France Participates in the Yemen Conflict, *Orient XXI*, 12 septembre 2017.
85. Yemen: Coalition used UK missile in unlawful airstrike, Amnesty International, 25 novembre 2015 ; Yemen: US-Made Bombs Used in Unlawful Airstrikes, Human Rights Watch, 8 décembre 2016.
86. Giorgio Beretta, « Italy's dirty war in Yemen », *il manifesto Global Edition*, 16 octobre 2016.

Ils sont pour certains équipés de pods de ciblage et de reconnaissance *Damocles DB110* de l'entreprise française *Thales* et assistés dans leur mission par des avions radars américains Boeing *E-3A* et suédois SAAB *2000E Erieye*[87]. La coalition a également mobilisé des hélicoptères de combat *Apache* et *Bell*[88] et des chars d'assaut *Abrams* américains, des chars français *Leclerc*[89] et des véhicules blindés légers canadiens, dont certains pourraient être équipés de tourelles produites par l'entreprise wallonne CMI[90]. Des lance-grenades et des grenades à mains espagnoles ainsi que des fusils de précision canadiens ont aussi été retrouvés sur le théâtre yéménite[91]. Des forces yéménites pro-gouvernementales auraient reçu des Émirats arabes unis des fusils d'assaut bulgares[92].

Enfin, il est probable que des armes et des munitions belges sont utilisées au Yémen. En effet, la Garde nationale et les forces de défense saoudiennes sont équipées de plusieurs modèles d'armes légères produites par l'entreprise publique wallonne *FN Herstal*, notamment des pistolets *Five-Seven*, des fusils d'assaut F2000 et des mitrailleuses lourdes MAG[93]. Ensuite, entre 2007 et 2016, les entreprises belges telles que *Mecar*, les Forges de Zeebrugge ou la *FN Herstal* ont été autorisées à exporter pour plus de 650 millions d'euros de munitions vers l'Arabie saoudite ou les Émirats arabes unis. Entre 2012 et 2016, ce sont plus de 43 % des licences d'armes octroyées par la Région wallonne qui avaient comme destination ces deux pays[94].

L'indispensable soutien américain

Le soutien militaire, logistique et de renseignement des États-Unis est déterminant et même indispensable pour la conduite des opérations militaires des pays de la coalition au Yémen[95]. Les États-Unis fournissent des armes et des munitions, procèdent à un partage des renseignements, assurent le ravitaillement en vol des avions de la coalition, dispensent des formations à la Force aérienne saoudienne et un soutien pour la protection de la frontière saoudienne avec le Yémen.

---

87. Arnaud Delalande, Campagne aérienne de la coalition arabe au Yémen : Quels effets ?, DSI n° 132, novembre-décembre 2017.
88. Alexandre Mello et Michael Knights, *op. cit.*
89. Wezeman *et al.*, International arms transfers, *SIPRI Yearbook 2016*, p. 589-590.
90. Steven Chase et Robert Fife, Saudis appear to be using Canadian-made combat vehicles against Yemeni rebels, *The Globe and Mail*, 22 février 2016 ; Steven Chase et Daniel Leblanc, Armoured vehicles in Saudi deal will pack lethal punch, *The Globe and Mail*, 6 janvier 2016. En 1999, la Garde nationale saoudienne avait déjà passé une commande pour 130 véhicules blindés légers produits au Canada et équipé du système d'arme CMI Cockerill LCTS 90MP. Voir Army Recognition.
91. Yago Rodríguez Rodríguez et N.R. Jenzen-Jones, Spanish C90-CR rocket launchers & Alhambra hand grenades in Yemen, ARES, 2016 ; Michael Smallwood, North American anti-materiel rifles with Houthi forces in Yemen, ARES, 19 novembre 2015.
92. N.R. Jenzen-Jones, Bulgarian AR-M9 & AR-M9F rifles supplied by UAE to allied forces, ARES, 31 janvier 2016.
93. Le guide interactif des Armes Légères et de Petit Calibre (ALPC), Bonn International Center for Convertion. Base de données consultée le 29 août 2017.
94. Sur base des rapports wallons sur les exportations de produits liés à la défense de, vers et par la Région wallonne. Rapports accessibles sur le site du GRIP : http://www.grip.org/fr/node/1029
95. La coopération en matière de défense entre les États-Unis et l'Arabie saoudite remonte aux années 1950 avec la *U.S. Military Training Mission* (USMTM) et aux années 1970 pour le *National Guard Modernization Program* (PM-SANG). Editorial Board, America is Complicit in the Carnage in Yemen, *The New York Times*, 17 août 2017 ; Paul McLeary et Adam Rawnsley, Situation Report: Saudis ponder next steps in Yemen, Foreign Policy, 14 mars 2016.

Depuis le début du conflit, Washington a déjà ravitaillé plus de 9 000 fois les avions de la coalition avec plus 38 millions de litres de fuel[96]. En 2015, Washington a autorisé la vente de munitions diverses – dont des missiles air-sol – aux Forces royales terrestre et aérienne saoudiennes pour un montant de 1,79 milliard USD, dans le but de remplacer des stocks utilisés au Yémen[97].

Au regard du grand nombre de victimes civiles lors des frappes aériennes par la coalition et après avoir initialement affiché un soutien sans équivoque à l'intervention saoudienne au Yémen, l'administration Obama a adopté une position plus nuancée lors de sa dernière année à la Maison-Blanche en 2016. Elle a appelé à une solution politique négociée par les parties sous l'égide des Nations unies et a réévalué son soutien militaire à l'Arabie saoudite dans le contexte du conflit au Yémen[98]. Fin 2016, les États-Unis ont déclaré suspendre la vente de missiles air-sol et de munitions à guidage de précision et de limiter l'appui américain à la campagne militaire saoudienne. Les États-Unis reconnaissaient alors avoir des inquiétudes sur la façon dont le conflit au Yémen était mené et plus particulièrement sur « les lacunes des pratiques de ciblage de la coalition » dans la cadre de la campagne aérienne[99]. Depuis, le président Donald Trump est revenu sur cette décision et a annoncé en mai 2017 de possibles ventes d'armes à Riyad pour un montant de 110 milliards USD[100].

L'arrivée de Trump à la Maison-Blanche semble donc s'accompagner d'une volonté de renforcer l'assistance militaire aux pays arabes sunnites actifs contre Al-Qaïda et contre « les rebelles soutenus par l'Iran au Yémen »[101]. Mais Trump doit composer avec une partie du Congrès de plus en plus hostile à l'implication américaine au Yémen et davantage réticente aux transferts d'armes à l'Arabie saoudite[102]. En juillet 2017, la Chambre des représentants a adopté trois amendements à la Loi d'autorisation de Défense nationale (NDAA) qui, si approuvés par le Sénat, pourraient mettre un terme à la participation des États-Unis à la guerre au Yémen et le soutien aux membres de la coalition[103]. Malgré les inquiétudes croissantes d'une partie du congrès, un consensus semble prévaloir en faveur des ventes d'armes aux partenaires américaines dans la région du Golfe. Les supporteurs de ces ventes y voient un moyen de réduire le besoin de déployer des troupes US, de dissuasion vis-à-vis de l'Iran et pour soutenir l'industrie américaine[104] .

96. Samuel Oakford, U.S. Doubled Fuel Support for Saudi Bombing Campaign in Yemen After Deadly Strike on Funeral, *The Intercept*, 18 septembre 2017.
97. William D. Hartung, U.S. Arms Transfers to Saudi Arabia and the War in Yemen, *Center for International Policy*, 1er décembre 2016.
98. Jeremy M. Sharp, *op. cit.*, p. 6.
99. Elise Labott, « US halts some arms sales to Saudi Arabia over civilian deaths in Yemen », CNN, 13 décembre 2016.
100. Les ventes annoncées incluent des ventes proposées et notifiées au Congrès sous l'administration Obama, des ventes négociées sous l'administration Obama et qui ont déjà fait l'objet d'une consultation préalable du Congrès, ainsi que des ventes en cours de négociations.
101. Gordon Lubold et Jay Solomon, « U.S. Boosts Military Backing for Saudi-Led Coalition in Yemen », *The Wall Street Journal*, 27 mars 2017.
102. William Roberts, « US Senate narrowly approves $500m Saudi weapons sale », *Al Jazeera*, 13 juin 2017.
103. Kate Kizer, House of Representatives Votes to End US Involvement in Yemen's Civil War, The Yemen Peace Project, 17 juillet 2017.
104. Christopher M. Blanchard, Saudi Arabia: Background and U.S. Relations, Congressional Research Service, 13 juin 2017, p.16.

L'Europe face aux transferts d'armes de ses États membres

Dès le début de l'intervention de la coalition menée par l'Arabie saoudite au Yémen, l'Union européenne (UE), par la voix de la Haute représentante de l'Union pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité Federica Mogherini[105], le Conseil de l'UE[106] et le Parlement européen[107] se sont montrés critiques, rejetant l'option militaire comme solution à la crise. L'Europe a régulièrement condamné les attaques perpétrées contre des civils et appelé les parties à se conformer au droit international humanitaire et à respecter les droits de l'homme[108]. L'UE considère que seul un dialogue politique, sous l'égide des Nations unies, permettra de régler le conflit au Yémen[109].

Mais le rôle de l'UE au Yémen reste marginal et se limite à soutenir un hypothétique processus de paix et à fournir une assistance humanitaire. Elle a accordé un total de 120 millions d'euros d'aide pour 2015 et 2016, auxquels viennent s'ajouter 46 millions pour l'année 2017[110]. Si l'UE en tant qu'institution est réduite au simple rôle d'acteur humanitaire, l'Europe est bel et bien présente sur le théâtre yéménite au travers des importantes ventes d'armes de ses États membres aux pays de la coalition.

Signe d'une prise de conscience croissante du rôle des exportations d'armes de l'Union européenne dans le conflit au Yémen, plus de 750 000 citoyens européens ont signé début 2016 une pétition pour demander la suspension des ventes d'armes à l'Arabie saoudite[111]. Dans la foulée, le Parlement européen a adopté une résolution – non contraignante – pour demander la mise en place d'un embargo européen sur les armes à destination de l'Arabie saoudite « compte tenu de la gravité des accusations [...] de la violation des droits humanitaires au Yémen »[112]. Demande qui a été renouvelée en septembre 2017[113]. Au regard de l'implication critiquée de l'Arabie saoudite dans le conflit yéménite, la mise en place d'un embargo européen sur les livraisons d'armes paraitrait nécessaire et cohérente. Mais les exportations d'armes restent la compétence exclusive des États membres et la décision d'imposer un tel embargo nécessiterait un accord à l'unanimité des ministres des Affaires étrangères au sein de Conseil de l'UE. Un tel accord semble néanmoins peu probable tant la monarchie saoudienne reste une alliée stratégique et une partenaire économique incontournable pour de nombreux États de l'Union.

---

105. Olaf Bruns, « Global Perspective on Yemen: overview », *Euronews*, 31 mars 2015.

106. Le Conseil de l'UE a adopté trois conclusions sur la situation au Yémen, en avril et novembre 2015, et en avril 2017.

107. Le Parlement européen a adopté une recommandation en juillet 2016 et deux résolutions en juillet 2015 et en février 2016.

108. *Ibid.* ; Résolution du Parlement européen du 25 février 2016 sur la situation humanitaire au Yémen (2016/2515(RSP)).

109. Déclaration de la Haute représentante F. Mogherini, Bruxelles, 19 octobre 2016 ; Conseil européen, Conclusions du 20 avril et Conclusions du 16 novembre 2015.

110. Service de la Commission européenne à l'aide humanitaire et à la protection civile (ECHO), « Yemen - ECHO Factsheet », Avril 2017, disponible sur le site de Relief Web.

111. Avaaz, « EU: Stop arms sales to Saudi Arabia », page consultée le 12 juin 2017.

112. Résolution du Parlement européen du 25 février 2016, *op. cit.*

113. Résolution du Parlement européen du 13 septembre 2017 sur les exportations d'armements: mise en œuvre de la position commune 2008/944/PESC (2017/2029(INI)).

Face à un improbable embargo européen et malgré les nombreuses critiques d'une partie de l'opinion publique, les capitales européennes n'ont eu que de timides réactions et entrepris peu d'actions concrètes. Après trente mois de conflit, aucun membre de l'UE n'a mis en place un embargo formel sur les ventes d'armes vers un pays de la coalition militaire à l'œuvre au Yémen. Seul le Parlement belge s'est officiellement positionné en faveur d'un embargo européen sur les armes vers l'Arabie saoudite. Problème : il est non compétent en la matière depuis la régionalisation du commerce des armes en 2003. Pour justifier de ces relations commerciales critiquables, les arguments ne manquent pas : nombreux sont ceux qui louent le rôle stabilisateur de Riyad dans la région ; d'autres préviennent des conséquences d'un effondrement du régime saoudien pour l'ensemble du monde arabe ; ou encore affirment que les armes européennes seraient de toute façon vite remplacées par celles d'un autre pays.

En **Belgique** donc, considérant « les violations systématiques des droits de l'hommes commises par le Royaume d'Arabie saoudite » et « le mépris total à l'égard de la vie humaine » par toutes les parties au conflit au Yémen, la Chambre des Représentants a adopté le 8 juin 2017 une résolution non contraignante demandant aux entités fédérées, compétentes en matière d'exportations d'armements, de mettre fin à leurs ventes d'armes à l'Arabie saoudite. La résolution demande également au gouvernement d'œuvrer pour un embargo aux niveaux de l'UE et des Nations unies[114]. Mais entre un improbable embargo européen, un difficile accord au niveau belge et une décision unilatérale des régions qui serait inattendue, la portée de la résolution votée par la Chambre est avant tout symbolique[115]. La Région wallonne, importante pourvoyeuse d'armes légères et de munitions vers le Royaume saoudien, insiste sur la nécessité d'un embargo au niveau de l'UE et appelle les entreprises du secteur à se diversifier « afin d'être moins dépendantes (...) de pays comme l'Arabie saoudite »[116]. La Région flamande, habituée des critiques envers la politique wallonne en matière d'exportation d'armes, s'oppose pourtant à ce qu'un embargo belge frappe les biens à double usage, c'est-à-dire des équipements généralement de haute technologie et produits en Flandre.

En **Suède**, majorité et opposition se sont mises d'accord en juillet 2017 sur une proposition visant à durcir la loi sur les contrôles des exportations d'armes. L'objectif est d'appliquer des critères de droits humains plus sévères et ainsi limiter les ventes d'armes à des pays dits autocratiques et non démocratiques, notamment l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis. La nouvelle loi, à l'étude au Conseil législatif, pourrait être introduite dès 2018. Mécontent, le PDG du groupe suédois *Saab* actif dans le secteur de la défense a averti qu'une telle décision pourrait l'obliger à relocaliser certaines de ses activités de recherche et de développement à l'étranger[117].

114. Résolution visant à reconsidérer la politique étrangère de la Belgique à l'égard du Royaume d'Arabie saoudite, Chambre des Représentants, 8 juin 2017.

115. La Résolution contient néanmoins un élément intéressant dont l'effet est concret et immédiat. La résolution exige du gouvernement qu'il mette fin aux services d'assurances à l'exportation fournis par *Credendo Group* (l'ex-Ducroire) pour des ventes de biens militaires et à double-usage vers l'Arabie saoudite. Cette décision n'est pas sans impact sur le risque et le coût pour les entreprises belges du secteur de la défense qui commercent avec Riyad.

116. Eric Renette, « Borsus : «Une position ni hypocrite ni naïve» », *Le Soir*, 20 octobre 2017.

117. « Swedish bill could slow weapons sales to nondemocratic countries », *Defense News*, 14 juillet 2017.

Aux **Pays-Bas**, le 15 mars 2016, le Parlement a adopté une résolution – non contraignante et ne faisant que rappeler les règles en vigueur – qui demande au gouvernement de ne pas exporter de biens militaires et à double-usage vers l'Arabie saoudite « aussi longtemps que ceux-ci risquent d'être utilisés pour commettre des violations des droits humains et du droit international humanitaire »[118]. Signe d'un possible durcissement de sa position, en 2016, les Pays-Bas ont refusé dix licences d'exportation d'armes destinées aux forces armées de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis. Les raisons avancées sont le risque que les exportations servent à la répression interne ou à commettre des violations graves du DIH, le risque de porter atteinte à la stabilité régionale et le risque de détournement[119].

En **Allemagne**, la chancelière Angela Merkel a fait part de ses inquiétudes concernant l'utilisation d'armes allemandes au Yémen et appelé à l'arrêt des frappes aériennes[120]. À la suite de cette déclaration, l'Arabie saoudite a annoncé qu'elle n'enverrait plus de nouvelles requêtes pour l'importation d'armes à partir de l'Allemagne. Berlin n'exclut toutefois pas d'autoriser, au cas par cas, de nouveaux transferts d'armes vers les pays du Golfe[121]. D'après une information relayée dans la presse en novembre 2016, en raison des difficultés rencontrées pour obtenir des licences d'exportations, l'armurier allemand *Heckler & Koch* aurait décidé de placer l'Arabie saoudite sur une « liste noire » de pays jugés non démocratiques et corrompus, auxquels l'entreprise ne vendrait plus d'armes[122].

En **Italie**, un groupe de journalistes, d'activistes et de membres du Parlement italien ont découvert, documenté et présenté à la justice des cas d'armements (des composants de bombes) fabriqués en Sardaigne par une filiale italienne de l'entreprise *Rheinmetall* et utilisés par la coalition saoudienne au Yémen. Selon l'organisation *Rete Disarmo*, les nombreux chargements de bombes à destination de l'armée saoudienne sont des preuves de violations de la législation italienne, qui interdit la vente d'armes à des pays engagés dans un conflit armé[123].

Au **Royaume-Uni**, malgré plusieurs rapports de commissions parlementaires qui dénoncent les exportations d'armes vers l'Arabie saoudite dans le contexte du conflit au Yémen[124], et bien que les autorités britanniques aient répertorié entre mars 2015 et janvier 2017 pas moins de 251 incidents susceptibles de représenter des violations du DIH[125], la Première ministre Theresa May s'est dite confiante dans la légalité de

---

118. Withnall Adam, « Netherlands votes to ban weapons exports to Saudi Arabia », *The Independent*, 16 mars 2016.

119. « Het Nederlandse wapenexportbeleid in 2016 », mai 2017, p. 31-32.

120. « Saudi Arabia 'wants no more German weapons': report », *Deutsche Welle*, 30 avril 2017.

121. *Ibid.*

122. Laurent Lagneau, « L'armurier allemand Heckler & Koch ne veut plus de la Turquie parmi ses clients », *OPEX 360*, 29 novembre 2016.

123. « Legislators in court; fighting export permits the judicial way », Stop Wapenhandel, août 2016 ; Giorgio Beretta, « Italy's dirty war in Yemen », *il manifesto Global Edition*, 16 octobre 2016.

124. Chambre des Communes, Commission Business, Innovation and Skills, « The use of UK-manufactured arms in Yemen », 15 septembre 2016 ; Chambre des Lords, Commission en charge des Relations internationales, « The Middle East: Time for Realism », 2 mai 2017.

125. Roy Isbister (Saferworld), Reflections on the UK High Court Decision on arms sales to Saudi Arabia, Controlarms, 24 août 2017.

l'intervention de la coalition et a assuré vouloir poursuivre les transferts d'armes à l'Arabie saoudite[126].

Selon un rapport de l'organisation *War Child UK* paru en septembre 2017, les ventes d'armes à l'Arabie saoudite depuis le début de la guerre au Yémen ont rapporté plus de six milliards GBP aux entreprises britanniques du secteur de la défense, dont près de 600 millions de bénéfices[127].

Alarmée par le nombre de victimes civiles des bombardements aériens au Yémen et de la poursuite des ventes d'armes aux membres de la coalition, l'organisation britannique *Campaign Against Arms Trade* (CAAT) a intenté une action en justice contre la décision du gouvernement de continuer à accorder des licences d'exportation d'armes vers l'Arabie saoudite. Dans un jugement très attendu, rendu le 10 juillet 2017, la Cour suprême de Londres a refusé de remettre en cause les décisions prises par les autorités en la matière. Dans son jugement, la Cour estime que les procédures gouvernementales sont assez rigoureuses et les décisions justifiées[128]. La procédure judiciaire a pourtant permis de montrer que le gouvernement a agi à l'encontre de l'avis de son administration, qui a recommandé l'arrêt des transferts d'armes à Riyad[129]. Ce jugement est qualifié par la société civile de « déception énorme et de désastre pour la population yéménite »[130].

En **France**, la question des ventes d'armes au pays de la coalition fait l'objet de peu de débat dans la sphère politique et médiatique. La récente autorisation pour la vente à l'Arabie saoudite de munitions fournies par *Nexter* et d'obus de mortier fabriqués par *Thales TDA Armements* pour plusieurs centaines de millions d'euros[131] et les dernières rencontres officielles entre Paris et Riyad montrent que les priorités de la France sont davantage à la coopération et à la conquête du marché saoudien, notamment en matière de défense, plutôt qu'à une critique de l'intervention de la coalition au Yémen[132].

126. « Theresa May defends UK ties with Saudi Arabia », *BBC*, 4 avril 2017.

127. « A deal worth defending? The UK's arms trade and the war in Yemen », War Child UK, septembre 2017.

128. Ce jugement fait suite à une contestation juridique initiée par l'organisation britannique *Campaign Against Arms Trade (CAAT)*. CAAT a fait part de sa volonté d'aller en appel. CAAT, *Judicial review*, page consultée le 28 août 2017.

129. Jon Stone, « Ministers refused to stop bomb sales to Saudi Arabia despite being told to do so by own export control chief », *The Independent*, 7 février 2017.

130. Pour une critique du jugement, voir Roy Isbister (Saferworld), *op. cit.*

131. Jean Guisnel, « Armement : la France, supermarché de l'Arabie saoudite », *Le Point*, 20 mars 2017.

132. Antoine Izambard, « Le Drian en mission à Riyad pour relancer le business franco-saoudien », *Challenges*, 29 septembre 2017.

LE YÉMEN : UN PAYS À L'AGONIE

Impasse militaire

Alors que le conflit dure depuis plus de deux ans et demi, les lignes de front semblent se figer dans une configuration qui ressemble fortement à la division du Yémen lorsqu'il était scindé en deux États distincts de 1918 à 1990. L'intervention militaire lancée en 2015 au Yémen a permis aux forces yéménites appuyées par la coalition menée par l'Arabie saoudite de progressivement reprendre aux Houthis la ville portuaire d'Aden et les territoires du sud du Yémen traditionnellement sunnites. La capitale Sanaa et les hauts plateaux montagneux du nord du Yémen, territoires traditionnellement zaydites, demeurent sous le contrôle des forces de l'alliance entre les Houthis et l'ancien président Saleh.

Depuis le début de l'année 2017, les forces gouvernementales soutenues par la coalition mènent une offensive le long de la zone côtière de la mer Rouge dans le Sud du Yémen afin de couper les Houthis de leur accès maritime. Entre janvier et juin 2017, la coalition a mené 5 676 raids aériens, soit plus que sur toute l'année 2016[133]. L'objectif de cette stratégie est d'isoler militairement et d'exercer une pression politique sur l'alliance Houthis-Saleh. Alors que la coalition a enregistré quelques succès, le prix payé par les civils est jugé « considérable »[134]. De nombreuses craintes existent, notamment en cas de destruction des infrastructures portuaires de la ville d'Hodeida (*Al-Hudaydah*), par laquelle transitent 80 % à 90 % des importations de nourriture, de médicaments et de carburant du Yémen.

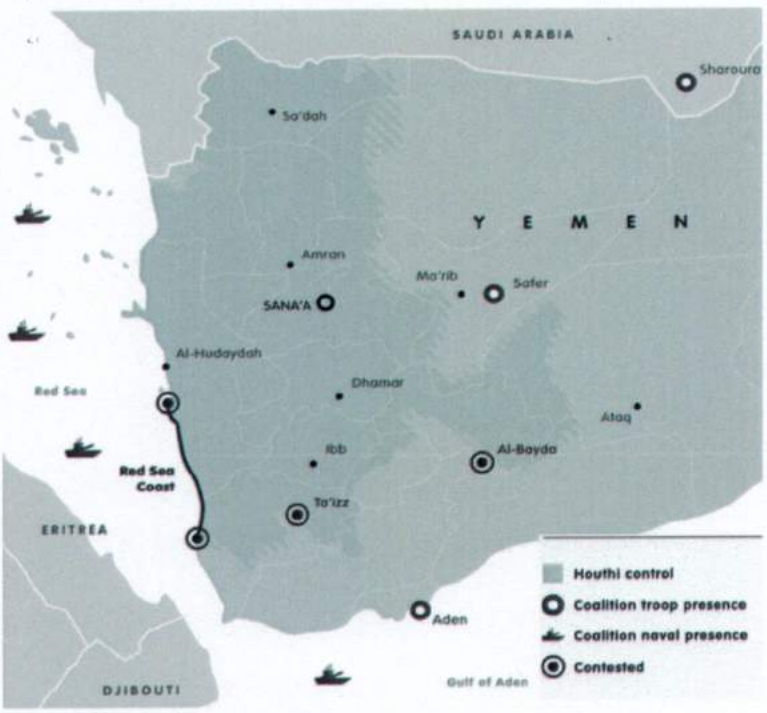

Lignes de front (février 2017).
Source : Adam Baron, Mapping the Yemen convlict, European Council on Foregin Relations, mars 2017

133. Update Protection Cluster Yemen, août 2017.

134. Jeremy M. Sharp, *op. cit.*, p. 6.

Malgré la présence au Yémen de quelques milliers de soldats de la coalition, de troupes soudanaises et de centaines de mercenaires latino-américains, l'intervention militaire consiste principalement en l'utilisation de capacités aériennes et de troupes au sol issues de factions locales. Les forces pro-gouvernementales yéménites sont loin de représenter une réalité homogène et unie. Il s'agit d'un « patchwork » d'éléments de l'armée régulière, de miliciens et de tribus plus ou moins favorables à Hadi ou qui trouvent un intérêt à combattre les Houthis, ainsi que des islamistes, des salafistes, des groupes proches des Frères musulmans (Al-Islah), des membres d'AQPA et de l'État islamique, des trafiquants et des comités populaires. Autour de la seule ville de Taez, le camp anti-houthiste serait composé de pas moins de 35 groupes armés différents[135].

Riyad utilise la « diplomatie du chéquier » pour acheter la loyauté des tribus les plus influentes et tenter de les retourner contre l'ancien président Saleh et les Houthis[136]. De son côté, Abou Dhabi tente de reconstruire une armée nationale dans le Sud du pays avec un programme d'entrainement, d'équipement et de paiement des soldes des soldats[137]. Mais la stratégie de la coalition montre néanmoins ses limites. Le manque de cohésion des forces pro-gouvernementales, les divergences au sein même de la coalition, les divisions au sein d'une société yéménite fortement tribale et le sentiment sécessionniste au Sud du pays expliquent en partie pourquoi la coalition éprouve le plus grand mal à reprendre du terrain à l'alliance Houthis-Saleh. Malgré une intense campagne de bombardements et une nette infériorité technologique, l'alliance parvient à maintenir son emprise sur la capitale Sanaa et sur la partie la plus peuplée du Yémen.

Si le statu quo s'installe au Yémen, la coalition menée par l'Arabie saoudite aura la responsabilité de maintenir un gouvernement internationalement reconnu mais fortement affaibli et contraint de gouverner depuis la ville d'Aden. Dans un tel scénario, de nombreux analystes estiment que « les deux gouvernements du Yémen », celui d'Aden et celui de Sanaa, demeureront dans un état de conflit perpétuel[138], laissant un vide sécuritaire propice au développement de groupes terroristes internationaux tels que AQPA et l'EI, et à une fragmentation croissante de la société et du paysage politique yéménite.

135. Audition de M. Jean-Marc Grosgurin, ambassadeur de France au Yémen de 2014 à 2016, op. cit. ; Jean-Philippe Rémy, Dans Taëz assiégée, la ligne de front, dans La Guerre au Yémen, une série du « *Monde* », 1er août 2017.

136. Audition de M. Jean-Marc Grosgurin, ambassadeur de France au Yémen de 2014 à 2016, *op. cit.*

137. Abou Dhabi a déjà entrainé et payé plus de 25 000 de soldats dans le Sud du pays. Aziz El Yaakoubi, UAE builds up Yemen regional army but country fragments, Reuters, 3 mai 2017; N.R. Jenzen-Jones, Bulgarian AR-M9 & AR-M9F rifles supplied by UAE to allied forces, ARES, 31 janvier 2016.

138. Jeremy M. Sharp, *op. cit.*, p. 6.

Catastrophe humanitaire

Bien avant que le dernier cycle de violence ne démarre en 2011, la situation du Yémen était déjà problématique : pauvreté endémique, insécurité persistante, gouvernance défaillante, corruption omniprésente et faible état de droit. Le conflit a amené un pays déjà fragile et appauvri à l'effondrement et au chaos humanitaire.

> « *Les gens sont en train de mourir et personne ne pose de questions, l'infrastructure est en train de s'effondrer et personne ne s'en préoccupe et l'économie est au bord du gouffre et personne n'engage de réformes.* »
>
> *Ismaïl Ould Cheikh Ahmed,*
> *Envoyé spécial des Nations unies pour le Yémen*[139].

Le nombre de mort et de blessés depuis le début des hostilités est difficile à évaluer et varie grandement selon les sources. En janvier 2017, les Nations unies faisaient état de 10 000 civils tués et de 40 000 blessés[140]. Selon d'autres estimations prudentes, le conflit aurait fait 4 940 victimes civiles et 8 540 blessés[141], alors que plus de cent civils perdraient la vie chaque mois[142].

Cependant, les conséquences du conflit au Yémen apparaissent bien plus dramatiques en termes humanitaires qu'en nombres de victimes directes. Le conflit affecte en effet tous les aspects de la vie des Yéménites : de l'accès à l'eau, à la nourriture et aux soins de santé, à la perte de revenus et l'absence d'éducation pour des millions d'enfants. Selon les Nations unies, deux millions de Yéménites, soit 7,3 % de la population, sont déplacés à l'intérieur du pays. 20,7 millions de personnes, soit plus des trois-quarts de la population, ont besoin d'une aide humanitaire ou de protection, dont 9,8 millions de manière urgente[143]. 17 millions de Yéménites se trouvent dans une situation d'insécurité alimentaire, dont sept millions font face à un risque de famine. Le Directeur pour le Yémen du Programme des Nations unies pour le développement explique que, dans un pays qui importait déjà 90 % de sa nourriture, la crise alimentaire actuelle est une crise causée par l'homme et en partie le résultat d'une « strangulation économique » sciemment utilisée comme « tactique de guerre »[144].

Ensuite, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), sur 3 507 structures de santé répertoriées, plus de 1 900 ne sont plus fonctionnelles ou alors seulement partiellement[145].

---

139. « Nouveau bilan de la guerre au Yémen : plus de 7 000 morts et 37 000 blessés », *I24 News*, 7 novembre 2016.
140. Ahmed Al-Haj, « Top UN official: 10,000 civilians killed in Yemen conflict », AP, 16 janvier 2017.
141. Human Rights Council, « Situation of human rights in Yemen, including violations and abuses since September 2014 », Report of the United Nations High Commissioner for Human Rights, Advance edited version, 13 septembre 2017, para. 20.
142. « 100 civilians killed a month in Yemen war, most by coalition: U.N. », *Reuters*, 24 mars 2017.
143. Humanitarian Bulletin Yemen, *UN OCHA*, 14 août 2017.
144. Deadly combination of cholera, hunger and conflict pushes Yemen to 'edge of a cliff' – senior UN official, UN News Center, 1er août 2017.
145. Yemen Crisis Overview, *UN OCHA*. Page consultée le 12 juin 2017.

Le pays fait également face à la pire épidémie de choléra au monde. D'avril à aout 2017, l'OMS a répertorié plus 540 000 cas suspects et 2 000 décès[146]. Le nombre de cas pourrait atteindre un million d'ici la fin de l'année 2017[147]. Sans les financements adéquats pour une réponse humanitaire d'envergure, sans la reprise des importations de nourriture et de biens de première nécessité et sans l'accès aux personnes dans le besoin, la situation va continuer à se détériorer, préviennent les Nations unies[148].

Les conséquences humaines de la guerre seront quoiqu'il arrive énormes et durables. Les très nombreuses victimes du conflit pèseront pendant longtemps sur la société yéménite. La guerre crée une génération d'enfants privés d'éducation scolaire et élevés dans la peur et la violence et un terreau propice au développement de nouvelles tensions sectaires et tribales[149]. Au-delà des défis humanitaires urgents, le Yémen et la communauté internationale doivent déjà se préparer aux énormes défis de reconstruction qui s'annoncent à l'horizon.

Casse-tête politique

Dès les premières violences qui ont suivi le « Printemps yéménite », une partie de la communauté internationale, a tenté au travers des Nations unies, de pousser les différentes parties à entamer un dialogue politique en vue de résoudre le conflit, sans succès. Des négociations entamées en 2011 ont notamment abouti à sept tentatives de cessez-le-feu, dont aucune n'a été respectée ni directement renouvelée[150]. Le dernier plan de paix proposé par l'envoyé spécial des Nations unies pour le Yémen Ismail Ould Cheikh Ahmed, en octobre 2016, comprenait un transfert progressif des prérogatives du Président vers un Premier ministre ou un Vice-Président, la formation d'un gouvernement d'unité nationale, le départ progressif des forces houthis-Saleh des villes prises depuis 2014 et 2015, la formation d'une mission internationale pour vérifier le départ de ces forces, et la transition progressive du pouvoir vers des élections présidentielles et législatives[151]. Ce plan a été rejeté par le président Hadi, qui refuse de quitter le pouvoir, et par l'Arabie saoudite, qui estime que le plan ne résout pas la question des armes déployées par les Houthis en direction de son territoire. Face à l'impasse, l'envoyé spécial a modifié le plan de paix, autorisant le président Hadi à rester au pouvoir jusqu'à l'organisation d'élections. Les Houthis, opposés à cette idée, accusent l'envoyé spécial des Nations unies de partialité, refusent de le rencontrer et demandent son remplacement[152].

146. « Daily epidemiological update », *WHO*, 21 août 2017.

147. Reuters, Le CICR redoute un million de cas de choléra au Yémen avant fin 2017, *Médiapart*, 29 septembre 2017.

148. Yemen Crisis Overview, *op. cit.*

149. Anthony H. Cordesman, « The War in Yemen : Hard Choices in a Hard War (Review Draft) », *Center for Strategic and International Studies*, 9 mai 2017.

150. Parlement européen, « The conflict in Yemen: latest developments », Kirsten Jongberg, octobre 2016.

151. Security Council Report, « March 2017 Monthly Forecast », 28 février 2017.

152. Briefing de l'envoyé special de l'ONU au Yémen, « We are not close' to urgently needed peace deal in Yemen, UN envoy tells Security Council », 30 mai 2017; Security Council Report, « March 2017 Monthly Forecast », 28 février 2017.

Aujourd'hui, une solution politique au règlement du conflit apparaît plus éloignée que jamais tant les parties semblent incapable de faire des concessions ni même vouloir discuter de paix. Fin mai 2017, elles n'ont pas réussi à se mettre d'accord pour entamer un nouveau dialogue[153].

Pour l'ancien ambassadeur des États-Unis au Yémen, Gerald Feierstein, « au vu des faibles chances d'une résolution immédiate du conflit et face à une complexité croissante, alors que les questions tribales, sectaires et antiterroristes sont introduites, la survie ultime du Yémen en tant que pays unifié est en jeu »[154]. Pour certains, la seule solution pour résoudre l'impasse militaire et le casse-tête politique yéménite est de tout simplement dissoudre le pays et revenir à une configuration à deux pays[155].

Alors que le Nord et le Sud paraissent irréconciliables, les fractures au sein de chacun des camps illustrent la complexité d'un conflit aux multiples facettes et viennent fragiliser davantage la perspective d'une sortie de crise rapide et durable. Aucune initiative, militaire ou politique, ne pourra sortir le Yémen du chaos tant que le pays ne disposera pas d'un certain niveau d'unité nationale et d'un système de gouvernance qui lui permette d'attirer et de gérer l'aide internationale massive dont le pays aura besoin pour se relever[156]. Il apparaît également nécessaire de poser la question de la légitimité du président Hadi à porter l'espoir de millions de Yéménites et accompagner un pays à l'agonie dans une reconstruction qui sera longue, douloureuse et couteuse. En effet, il s'est déjà montré incapable de mener une transition politique en 2012-2014, a fédéré contre lui une grande partie de la population et représente l'élite politique corrompue qui a confisqué le pouvoir pendant des décennies. Pour réussir, la classe dirigeante chargée de reconstruire le Yémen est condamnée à opérer un difficile partage du pouvoir, une juste redistribution des richesses et la mise en place d'un contrat social capable de répondre aux nombreux griefs de la population.

153. Envoyé spécial de l'ONU au Yémen, 30 mai 2017, *op. cit.*

154. Témoignage de Gerald M. Feierstein, Senior Fellow et Directeur du Center for Gulf Affairs, Middle East Institute, au Comité des Relations extérieures du Sénat des États-Unis, « Resolving the conflict in Yemen: U.S. interests, risks and policy », 9 mars 2017. Traduction libre.

155. Simon Henderson, « How to End Saudi Arabia's War of Paranoia », *Foreign Policy*, 20 octobre 2016.

156. Anthony H. Cordesman, *op. cit.*

LE DROIT INTERNATIONAL MALMENÉ

Quelles sont les règles du droit international applicables au Yémen et à qui s'appliquent-t-elles ?

Le conflit armé non international[157] entre les forces de la coalition et leurs alliés yéménites d'une part et les forces de l'alliance houthis/Saleh d'autre part, est régi par le droit international humanitaire tel que précisé dans les quatre Conventions de Genève de 1949 et leurs deux protocoles additionnels de 1977 ainsi que le droit coutumier international. Le droit international humanitaire (DIH), également appelé le droit de la guerre, est un ensemble de règles qui, pour des raisons humanitaires, cherchent à limiter les effets des conflits armés. Il protège les personnes qui ne participent pas ou plus aux combats et restreint les moyens et les méthodes de guerre. Le droit international coutumier est constitué de 161 règles qui découlent d'une « pratique générale acceptée comme étant le droit ». Le droit international des droits de l'homme reste d'application en situation de conflit armé.

Toutes les parties au conflit armé au Yémen, en ce inclus les acteurs armés non étatiques, doivent se conformer aux exigences du DIH, c'est-à-dire que toutes les parties doivent respecter et faire respecter les lois de la guerre, et ce indépendamment du comportement des autres parties au conflit. Selon *Human Rights Watch*, les États-Unis pourraient être considérés comme partie au conflit du fait des opérations de ravitaillement d'avions utilisés pour des bombardements ainsi que le partage de renseignements pour l'identification de cibles[158].

Selon les Nations unies, la population civile yéménite subit « les conséquences d'un mépris flagrant des lois de la guerre ». L'ensemble des parties au conflit sont accusées de violations répétées du droit international humanitaire (DIH) et du droit international des droits de l'homme (DIDH)[159]. Entre mars 2015 et janvier 2017, le Royaume-Uni a répertorié pas moins de 251 incidents susceptibles de représenter des violations du DIH[160]. Les civils sont régulièrement la cible d'attaques dans un mépris total des principes de distinction, de proportionnalité et de précaution prévus dans le droit international humanitaire et les opérations militaires seraient souvent menées sans prendre en compte leur impact sur les non-combattants[161].

157. Le DIH distingue les conflits armés « internationaux » des conflits armés « non internationaux ». Selon *Human Rights Watch*, le conflit au Yémen peut être qualifié de conflit armé non international. Bien que de nombreux États soient impliqués dans le conflit, le Yémen n'est pas le théâtre de combats entre deux ou plusieurs États dès lors que les Houthis ne semblent pas répondre aux caractéristiques d'un « État » selon le droit international. Concrètement, les soldats et les combattants capturés au Yémen ne jouissent pas de la même protection pour les prisonniers de guerre que celle prévue dans le cadre d'un conflit armé international. Q&A on The Conflict in Yemen and International Law, *Human Rights Watch*, 6 avril 2015.

158. Q&A on The Conflict in Yemen and International Law, *Human Rights Watch*, 6 avril 2015.

159. Briefing de l'envoyé spécial de l'ONU au Yémen, « Security Council briefing on the situation in Yemen », 23 octobre 2015. De nombreuses accusations de violations du droit international humanitaire peuvent par ailleurs également constituer des violations des droits de l'homme, les deux droits se complétant. Matrix Chambers, Legal opinion, 2015, p. 31

160. Roy Isbister, *op. cit.*

161. Human Rights Council, « Situation of human rights in Yemen, including violations and abuses since September 2014 », Report of the United Nations High Commissioner for Human Rights, Advance edited version, 13 septembre 2017, para. 21.

Les membres de la coalition sont accusés de bombarder de manière indiscriminée des zones urbaines densément peuplées, de délibérément viser des civils et des cibles civiles (hôpitaux, écoles, marchés, centrales électriques, unités de traitement d'eau, infrastructures portuaires, usines), de détruire intentionnellement l'héritage culturel du Yémen, d'actes de torture et de détentions arbitraires, et de faire usage de bombes à sous-munitions dans des zones résidentielles. Les Nations unies accusent les membres de la coalition de tuer et de mutiler des enfants[162]. Elle serait responsable de plus de la moitié des enfants morts et blessés lors du conflit au Yémen en 2016[163] et des trois quarts des attaques contre des écoles et des hôpitaux[164]. La coalition impose également un blocus naval et aérien catastrophique pour les conditions de vie de millions de Yéménites. La coalition est accusée de mener une stratégie punitive qui consiste à cibler de manière délibérée des équipements et des infrastructures civiles pour infliger des souffrances à la population afin d'influencer indirectement les Houthis et les forces pro-Saleh. Le gouvernement yéménite allié de la coalition est quant à lui accusé de mener une politique de déplacements forcés de civils[165], de détentions arbitraires et de disparitions forcées[166].

L'alliance Houthis-Saleh est accusée d'attaques et de pilonnages indiscriminés, d'actes de torture, de détentions arbitraires, de disparitions forcées, d'enrôlements d'enfants soldats et d'usage de mines antipersonnel[167].

Enfin, le conflit s'accompagne de nombreuses violations de la liberté d'expression et religieuse, ainsi que d'une augmentation des inégalités et des violences basées sur le genre. Les Nations unies accusent aussi bien l'alliance Houthis-Saleh que le gouvernement yéménite de mener depuis le début du conflit une campagne de répression contre des journalistes, des activistes et des membres de la société civile, victimes d'intimidations, de détentions arbitraires, de disparitions forcées et d'assassinats[168].

Les auteurs font ici le choix d'analyser en particulier les violations du DIH et du DIDH attribuées à la coalition dirigée par l'Arabie saoudite, soutenue, assistée et approvisionnée en armes par de nombreux pays occidentaux.

---

162. Security Council, « Children and armed conflict », Report of the Secretary-General, 24 août 2017, Annex I, B.

163. Human Rights Council, « Situation of human rights in Yemen, ... », *op. cit.*, para. 58.

164. Michelle Nichols, « Saudi coalition to blame for half of Yemen child casualties: draft U.N. report », *Reuters*, 17 août 2017.

165. Rapport final du Groupe d'experts sur le Yémen 2017, *op. cit.*, p.62-63.

166. Human Rights Council, « Situation of human rights in Yemen, ... », *op. cit.*, para. 61.

167. « World Report 2017: Events of 2016 », Human Rights Watch, 2017, p. 675-682; « Yemen: Houthi-Saleh Forces Using Landmines », *Human Rights Watch*, 20 avril 2017.

168. Human Rights Council, « Situation of human rights in Yemen, including violations and abuses since September 2014 », Report of the United Nations High Commissioner for Human Rights, Advance edited version, 13 septembre 2017, para. 68-77.

Bombardements aériens

Selon les Nations unies, les frappes de la coalition sont la cause principale de morts parmi la population civile yéménite[169]. Une étude du *Yemen Data Project* parue en septembre 2016 estime qu'un tiers des raids aériens de la coalition touche des cibles civiles[170]. Le Groupe d'experts des Nations unies sur le Yémen a documenté 119 bombardements aériens effectués en violation du DIH en 2015, et au moins 10 en 2016. Le Groupe rapporte également qu'à trois reprises, des civils fuyant des bombardements ont été pris pour cibles par des hélicoptères de la coalition[171]. Le Groupe « a acquis la quasi-certitude que les attaques de la coalition dérogeaient aux exigences de proportionnalité et de précaution imposées par le droit international humanitaire »[172].

Les principes de précaution et de proportionnalité dans le DIH

Le principe de précaution impose que « les opérations militaires [soient] conduites en veillant constamment à épargner la population civile, les personnes civiles et les biens à caractère civil » (art. 57, Protocole 1 additionnel aux Conventions de Genève - PA I). Selon le principe de proportionnalité, si après avoir pris l'ensemble des précautions nécessaires, la neutralisation ou la destruction de l'avantage militaire ennemi risque tout de même de causer des pertes et des dommages civils, ces opérations militaires doivent être menées en veillant à éviter de provoquer des pertes ou des dommages parmi les personnes et les biens civils « qui seraient excessifs par rapport à l'avantage militaire concret et direct attendu » (art 51 §5b, PA I).

Le 8 octobre 2016, une double frappe de la coalition dirigée contre la cérémonie funéraire d'un notable houthi dans la capitale yéménite Sanaa a causé 132 morts et 695 blessés. Cette attaque, une des plus meurtrières menées par la coalition, a été qualifiée de possible crime de guerre par le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Zeid Al-Hussein[173] . Selon le Groupe d'experts des Nations unies sur le Yémen, « les règles d'engagement et les procédures appropriées [n'ont] pas été suivies ». Le Groupe accuse également la coalition d'avoir « failli à ses obligations vis-à-vis des personnes hors de combat et des blessés » en menant la seconde frappe aérienne, tuant des civils déjà blessés ainsi que des secouristes. Le Groupe estime qu'au vu du nombre de personnes présentes et de la nature de l'événement, les exigences de proportionnalité n'ont pas été respectées. Il a par ailleurs indiqué que « si des mesures de précaution avaient été prises », elles étaient « insuffisantes et inefficaces »[174].

169. Human Rights Council, « Situation of human rights in Yemen,... », *op. cit*, para. 28.

170. Cette étude se base sur l'analyse de plus de 8 600 attaques aériennes menées entre mars 2015 et août 2016. L'étude recense notamment 942 attaques d'habitations, 253 de bâtiments scolaires, 114 de marchés, 34 de mosquées et 58 d'hôpitaux. Ewen MacAskill et Paul Torpey, « One in three Saudi air raids on Yemen hit civilian sites, data shows », *The Guardian*, 16 septembre 2016. Données du Yemen Data Project.

171. Ahmed Himmiche et al., Rapport final du Groupe d'experts sur le Yémen (S/2016/73), Conseil de sécurité des Nations unies, 22 janvier 2016, para. 137-138 ; Ahmed Himmiche et *al.*, Rapport final du Groupe d'experts sur le Yémen (S/2017/81), Conseil de sécurité des Nations unies, 31 janvier 2017, p. 3.

172. Ahmed Himmiche et *al.*, Rapport final du Groupe d'experts sur le Yémen (S/2017/81), op. cit., p. 54.

173. « Latest horrific incident in Yemen demands 'a full inquiry,' Ban says, urging probe into funeral bombing », *UN News Centre*, 10 octobre 2016.

174. Ahmed Himmiche *et al.*, Rapport final du Groupe d'experts sur le Yémen (S/2017/81), *op. cit.*, p. 50-53.

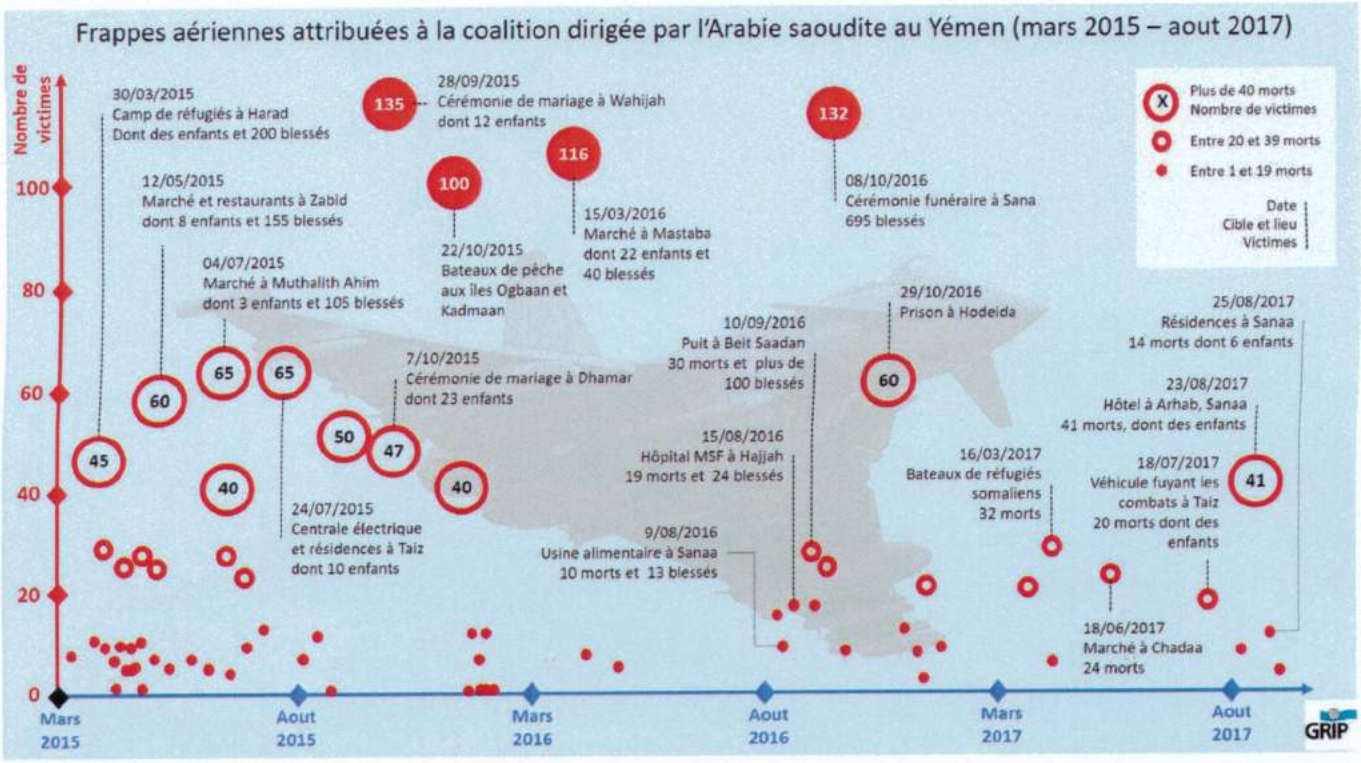

Représentation graphique non exhaustive des frappes aériennes attribuées à la coalition dirigée par l'Arabie saoudite sur des cibles civiles et ayant entrainés des morts civiles au Yémen. Les chiffres du nombre de victimes et de blessés sont parfois des estimations basses. Sources : Al-Jazeera, Amnesty International, Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, Human Rights Watch, Rapports du Groupe d'experts sur le Yémen, Reuters, The Independent.

La coalition est également accusée d'avoir mené de nombreuses attaques contre des structures médicales, notamment contre plusieurs structures gérées par l'organisation *Médecins sans frontières*[175]. Ces attaques ont été condamnées par les Nations unies[176] et le Département d'État américain[177].

Selon des données analysées par un professeur de la *London School of Economics*, dans certaines régions du Yémen, la coalition « frappe délibérément les infrastructures agricoles pour nuire à la population civile »[178], en violation des Conventions de Genève du 12 août 1949[179]. *Human Rights Watch* a fait état de sérieuses inquiétudes concernant certains bombardements d'entreprises et de sites industriels pouvant avoir été ordonnés délibérément afin de réduire les capacités de production du Yémen[180].

175. « Yemen: MSF releases detailed documentation of attacks on two medical facilities ahead of UN Security Council closed session on protection of medical mission », *Médecins sans frontières*, 27 septembre 2016.
176. Ban Ki-moon, Lettre datée du 18 août 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général.
177. Alex Emmons, « Doctors without borders hospital bombing in Yemen earns rare Saudi rebuke at State Department », *The Intercept*, 15 août 2016.
178. Robert Fisk, « Saudi Arabia 'deliberately targeting impoverished Yemen's farms and agricultural industry' », *The Independent*, 23 octobre 2017.
179. Protocoles additionnels aux Conventions de Genève du 12 août 1949 (Protocole II), *Comité International de la Croix Rouge*, art. 14.
180. World Report 2017, *Human Rights Watch, op. cit.*, p. 675-682.

L'ensemble des parties au conflit est également accusée d'avoir, depuis le début du conflit, bombardé, endommagé ou détruit un nombre important de musées et de sites patrimoniaux, dont certains inscrits au Patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco. En raison de la destruction de milliers de maisons traditionnelles, la vieille ville de Sanaa est désormais sur la liste du Patrimoine en danger de l'Unesco. Certains sites bombardés ne possèdent aucune valeur stratégique et sont complètement isolés. Plusieurs observateurs et archéologues émettent donc l'hypothèse de frappes intentionnelles pour détruire l'héritage culturel du Yémen[181]. L'Unesco rappelle que de telles frappes aériennes, si elles sont intentionnelles et sans objectif militaire, sont une violation du droit international humanitaire, notamment de la Convention de La Haye de 1954 sur la protection des biens culturels[182].

Les États-Unis ont reconnu avoir des « inquiétudes sur le conflit au Yémen et la façon dont il a été mené » et plus particulièrement sur « les lacunes des pratiques de ciblage de la coalition » dans la cadre de la campagne aérienne[183]. Pour un ancien officiel américain, la Force aérienne royale saoudienne serait tout simplement incapable de planifier et exécuter de manière indépendante une campagne aérienne efficace qui minimise les dommages collatéraux[184]. Selon le Dr Dafna Rand de la *National Defense University*, le problème ne serait pas tant lié à des lacunes en termes de précisions dans les frappes mais plutôt au choix des cibles[185]. Pourtant, selon le *Washington Institute*, les frappes aériennes menées par la coalition au Yémen ne sont pas beaucoup plus meurtrières pour la population civile que celles menées par l'OTAN au Kosovo en 1991[186].

Bombes à sous-munitions

Human Rights Watch a documenté l'utilisation de bombes à sous-munitions par la coalition à au moins seize reprises en 2015 et 2016[187]. Au moins trois attaques au moyen de bombes à sous-munitions ont eu lieu en 2017 : le 15 février[188], le 22 février[189] et en mai 2017[190]. Les bombes utilisées sont d'origines américaine et britannique. Bien que l'Arabie saoudite ne soit pas partie à la Convention d'Oslo de 2008 interdisant les bombes à sous-munitions, l'utilisation en toutes circonstances d'armes intrinsèquement non discriminantes, y compris lorsque l'intention est de cibler un objectif militaire, est contraire au droit international humanitaire coutumier. Les Nations unies ont averti « que l'utilisation de sous-munitions dans les zones peuplées peut constituer un crime de guerre »[191].

---

181. Fanny Arlandis, *Pourquoi la destruction du patrimoine yéménite passe inaperçue*, *Slate*, 2 octobre 2015.
182. UNESCO, *La Directrice générale de l'UNESCO appelle toutes les parties à protéger le patrimoine yéménite*, 19 février 2016.
183. Elise Labott, « US halts some arms sales to Saudi Arabia over civilian deaths in Yemen », *CNN*, 13 décembre 2016.
184. Andrew Exum, What's Really at Stake for America in Yemen's Conflict, *The Atlantic*, 14 avril 2017.
185. Jeremy M. Sharp, *op. cit.*, p. 15.
186. Michael Knights, **Gulf Coalition Operations in Yemen (Part 2): The Air War**, The Washington Institute, 25 mars 2016.
187. *Ibid.*
188. « Yémen. La coalition dirigée par l'Arabie saoudite utilise des armes à sous-munitions brésiliennes contre des zones résidentielles », Amnesty International, 9 mars 2017.
189. « Yemen: Cluster Munitions Wound Children », Human Rights Watch, 17 mars 2017.
190. Human Rights Council, « Situation of human rights in Yemen, ... », *op. cit.*, para. 38.
191. Nations unies, *Yémen : M. Ban Ki-moon avertit que l'utilisation de sous-munitions dans les zones peuplées peut constituer un crime de guerre*, communiqué de presse, 8 janvier 2016.

Enfants soldats

L'ensemble des parties au conflit sont accusées d'utiliser des enfants soldats, en violation du Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI), des coutumes du droit humanitaire international et de la Convention relative aux droits de l'enfant, à laquelle le Yémen est partie[192]. Les Nations unies ont répertorié au moins 1 476 garçons âgés de moins de 18 ans et qui ont été recrutés dans les rangs des différents groupes armés[193]. Certains sont âgés de moins de quinze ans[194]. Alors que le phénomène est particulièrement répandu au sein de la coalition Houthis-Saleh, les chiffres réels sont probablement beaucoup plus élevés étant donné que de nombreuses familles refusent de parler de peur de représailles.

Torture

Associated Press (AP) et *Human Rights Watch* ont mis à jour un système d'au moins 18 prisons secrètes dans le Sud du Yémen, théâtre de nombreux abus et de cas de torture extrême. Selon AP, ces prisons sont administrées hors de tout contrôle du gouvernement yéménite par les Émirats arabes unis ou des forces yéménites soutenues par ces derniers. D'anciens détenus expliquent avoir été confinés pendant des semaines les yeux bandés dans des conteneurs bondés remplis d'excréments, battus, abusés sexuellement, attachés à une broche tournant au centre d'un cercle de feu et fouettés. Près de 2 000 personnes auraient disparus dans ces centres de détentions illégaux[195].

Violations du droit international des droits de l'homme

Le Groupe d'experts des Nations unies sur le Yémen a observé « *des violations généralisées et systématiques [...] du droit international des droits de l'homme et des normes relatives aux droits de l'homme* » commises par des membres de forces de sécurité affiliées au gouvernement yéménite, soutenu par l'Arabie saoudite, et par les Houthis[196]. La principale accusation de violation du droit international des droits de l'homme qui repose sur la coalition dirigée par l'Arabie saoudite est le blocus naval et arien qu'elle impose au Yémen depuis mars 2015.

---

192. Le Yémen a ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant et son Protocole facultatif concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés qui interdit le recrutement d'enfants âgés de moins de dix-huit ans durant les conflits.

193. « Yemen: UN verifies nearly 1,500 boys recruited for use in armed conflict », *UN News Centre*, 28 février 2017.

194. « Yemen: Huthi forces recruiting child soldiers for front-line combat », Amnesty International, 28 février 2017.

195. Maggie Michael, In Yemen's secret prisons, UAE tortures and US interrogates, AP, 22 juin 2017; Human Rights Watch, Yemen: UAE Backs Abusive Local Forces, 22 juin 2017.

196. Ahmed Himmiche *et al.*, Rapport final du Groupe d'experts sur le Yémen (S/2017/81), *op. cit.*, p. 3.

Pour les Nations unies, celui-ci est « l'une des principales causes de la catastrophe humanitaire »[197]. Le blocus, une série de restrictions réglementaires jugées pour la plupart arbitraires, a restreint et fortement perturbé l'importation et l'exportation de nourriture, de carburant et de fournitures médicales ainsi que l'aide humanitaire. Pour le Rapporteur spécial des Nations unies pour les droits de l'homme, le blocus représente « des violations graves des normes les plus fondamentales du droit des droits de l'homme, ainsi que du droit des conflits armés »[198].

Enquêtes et responsabilités

De nombreux observateurs dénoncent l'impunité totale dans laquelle se déroule les violations du droit international par l'ensemble des parties au conflit. Aucune des forces impliquées dans le conflit au Yémen ne semble en effet craindre de devoir répondre de violations des lois de la guerre[199]. Pourtant, le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme prévoient l'obligation d'enquêter sur les violations, d'assurer que les coupables sont poursuivis et que les victimes reçoivent réparations.

Des enquêtes ont bien été menées par la Commission nationale yéménite et par l'équipe d'évaluation conjointe des incidents (*JIAT, Joint Incidents Assessment Team*), une équipe composée d'enquêteurs nommés par la coalition. Mais ces enquêtes, qui n'ont abouti à aucune action concrète, ont la plus grande peine à être considérées comme crédibles, transparentes et impartiales[200] . Les Nations unies jugent d'ailleurs largement insuffisants les efforts des parties au conflit pour faire toute la lumière sur les allégations de violations du DIH et du DIDH commises par leurs forces au regard de la gravité des violations et des abus qui ont lieu quotidiennement du Yémen[201]. Il est par conséquent très compliqué de réunir l'ensemble des preuves nécessaires à la qualification de l'ensemble de ces violations.

Il aura fallu deux ans et demi de conflit, une pluie de violations et d'abus et de difficiles négociations pour que les 47 membres du Conseil des droits de l'homme des Nations unies – dont font partie l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis – s'accordent pour nommer « un groupe d'éminents experts internationaux et régionaux » pour mener un « examen complet » des abus commis par toutes les parties au conflit au Yémen depuis septembre 2014. Privilégiant un examen plutôt qu'une enquête, cet accord conclu en septembre 2017 permet à l'Arabie saoudite et ses alliés d'éviter l'embarras d'une commission d'enquête internationale à grande échelle[202]. Le groupe d'experts devra remettre son rapport en septembre 2018.

197. « Lift blockade of Yemen to stop "catastrophe" of millions facing starvation, says UN expert », United Nations Human Rights Office of the High Commissioner, 12 avril 2017.

198. *Ibid.*

199. « Yémen : Les crimes de guerre restent impunis », Human Rights Watch, 12 janvier 2017.

200. Belkis Wille, « Congress Needs to Press the Pentagon, Saudi Arabia on Abuses in Yemen War », Lobelog, 21 août 2016.

201. Human Rights Council, « Situation of human rights in Yemen, ... », *op. cit.*, para. 83.

202. Le texte de l'accord évite de mentionner le terme d'« enquête » et s'engage à soutenir la commission nationale des droits de l'homme yéménite. Nick Cumming-Bruce, « In a Compromise, U.N. Rights Experts Will Examine Abuses in Yemen's War », *The New York Times*, 29 septembre 2017.

Si la responsabilité du respect du DIDH et du DIH incombe en premier lieu aux États importateurs et utilisateurs des armes, c'est-à-dire les pays membres de la coalition, les États impliqués dans la production et le commerce des armes endossent également un certain niveau de responsabilité politique, moral et légal envers la communauté internationale pour l'usage qui est fait de leurs armements et munitions[203]. En vertu du droit européen et international, il est interdit aux États de faciliter, de contribuer ou de soutenir des violations des droits humains et du droit international humanitaire à l'étranger, par exemple au travers de transferts d'armes. Selon des juristes internationaux et des parlementaires américains, du fait de son soutien continu – y compris par le biais de ventes d'armes – à la coalition militaire menée par l'Arabie saoudite au Yémen, le gouvernement américain peut se rendre complice des violations du DIH commises par la coalition et même s'exposer à des poursuites légales pour crimes de guerre[204].

Ensuite, les États parties aux Conventions de Genève doivent non seulement respecter eux-mêmes le DIH mais doivent également faire tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir qu'il soit respecté universellement[205], et si nécessaire prendre les mesures appropriées pour mettre un terme aux violations. Les États exportateurs jouissent d'une influence particulière auprès des États importateurs, en raison de leur capacité à fournir – ou à refuser de fournir – des armes pouvant être utilisées pour commettre des violations graves. Les États exportateurs ont donc la capacité de « faire respecter » le DIH[206]. Dès lors, si la suspension, ou la menace de suspendre, des exportations d'armes est une étape nécessaire pour contraindre un État à respecter ses obligations eu égard au DIH, conditionner des exportations d'armes à ce respect doit être une obligation pour les États exportateurs.

Pourtant, malgré une lourde responsabilité légale, morale et politique, les États exportateurs d'armes privilégient souvent leur autonomie stratégique, l'intérêt économique d'opérateurs privés et des considérations politiques au détriment de leurs responsabilités internationales en matière de droit de l'homme et de droit international humanitaire. Ensuite, la difficulté d'engager des poursuites légales ainsi qu'un possible sentiment d'impunité, lié notamment à l'opacité des processus de décision, au manque de contrôle public et la relative liberté d'interprétation du droit international applicable, ne sont pas de nature à encourager une évolution des pratiques ni la suspension des ventes d'armes vers les pays de la coalition.

---

203. Pour une analyse plus approfondie de la responsabilité internationale des États exportateurs, voir la Note d'Analyse du GRIP, Christophe Stiernon, Commerce des armes et responsabilité internationale des États exportateurs, 30 mars 2017.

204. Kristine Beckerle, U.S. Officials Risk Complicity in War Crimes in Yemen, Just Security, 4 mai 2017.

205. CICR, « Commentary of 2016, Article 1 : Respect of the Convention », mars 2016, para. 159.

206. CICR, « Décisions en matière de transferts d'armes : Application des critères fondés sur le droit international humanitaire — Guide pratique », Genève, septembre 2016, p. 13.

CONCLUSION

La République du Yémen est le théâtre depuis mars 2015 de l'une des plus grandes crises dans le monde, une crise qui se déroule dans un silence assourdissant. Après plus de trente mois de combats, la guerre oubliée du Yémen a achevé ce qu'il restait du système économique, de gouvernance et de sécurité du pays. Aujourd'hui à l'agonie, « l'Arabie heureuse » est devenue le tombeau des droits de l'homme et a sombré dans un cauchemar sécuritaire et un casse-tête politique. Accusée d'asphyxier le Yémen et de bombarder de manière indiscriminée la population civile, la coalition a plongé un pays déjà fragile et appauvri dans une grave crise humanitaire qui affecte la majeure partie de la population, en proie à une terrible épidémie de choléra et sur laquelle plane un risque majeur de famine.

Souvent dépeint comme une guerre par procuration entre l'Arabie saoudite et l'Iran sur fond de tensions interconfessionnelles, le conflit au Yémen reflète en réalité une mosaïque de luttes de pouvoir et de tensions au niveau local ainsi que de multiples fractures dans la société yéménite, héritages d'évènements récents et d'une histoire séculaire. Ces fractures sont les braises sur lesquelles viennent aujourd'hui souffler les différents acteurs d'un conflit qui a pris une dimension internationale. En effet, les États-Unis fournissent une assistance militaire déterminante et de nombreux pays occidentaux autorisent le transfert des armes et des munitions qui rendent possible l'intervention militaire de la coalition.

Après plus de deux ans et demi de combats, aucune des parties au conflit ne semble en mesure d'obtenir une victoire militaire décisive et une solution politique au conflit apparaît plus éloignée que jamais tant les parties semblent incapables de faire des concessions ni même vouloir discuter de paix. Alors que les lignes de front se figent dans une configuration qui ressemble fortement à la division du Yémen lorsqu'il était scindé en deux États distinct, les « deux gouvernements du Yémen » – celui d'Aden et celui de Sanaa ¬– semblent s'engager dans un état de conflit perpétuel pendant que des fractures apparaissent au sein de chacun des camps. À la faveur du vide sécuritaire, le terrorisme et l'extrémisme religieux se renforcent et viennent répandre plus en profondeur dans la société yéménite le poison des tensions interconfessionnelles dont les effets durables sur la population ne rendront que plus difficile les efforts de réconciliation nationale. Comme l'explique l'ancien ambassadeur des États-Unis au Yémen, Gerald Feierstein, « au vu des faibles chances d'une résolution immédiate du conflit et face à une complexité croissante, alors que les questions tribales, sectaires et antiterroristes sont introduites, la survie ultime du Yémen en tant que pays unifié est en jeu »[207].

207. Témoignage de Gerald M. Feierstein, Senior Fellow et Directeur du Center for Gulf Affairs, Middle East Institute, au Comité des Relations extérieures du Sénat des États-Unis, « Resolving the conflict in Yemen: U.S. interests, risks and policy », 9 mars 2017. Traduction libre.

Quoiqu'il arrive, le défi de la résolution du conflit au Yémen réside dans le choix de solutions qui ne mèneront pas à l'émergence de nouveaux foyers de tensions, eux-mêmes sources de futurs conflits. Aucune initiative, militaire ou politique, ne pourra sortir le Yémen du chaos sans un système de gouvernance et une classe dirigeante légitime qui seront à même d'opérer un difficile partage du pouvoir, une juste redistribution des richesses et la mise en place d'un contrat social capable de répondre aux nombreux griefs d'une population divisée et rongée par d'importantes tensions sectaires et tribales et des années de violence physique et structurelle.

En plus de mettre un terme aux terribles souffrances infligées aux populations civiles, la résolution du conflit au Yémen représente un enjeu qui dépasse les frontières du pays. Non seulement le conflit est de nature à exacerber les tensions et les luttes de pouvoir entre les deux puissances régionales que sont l'Arabie saoudite et l'Iran, mais il entraine aussi une polarisation croissante entre sunnites et chiites qui risque d'empoisonner durablement le pays et la région tandis que la présence d'Al-Qaïda et de l'État islamique fait planer le risque de voir le Yémen devenir un sanctuaire du terrorisme international.

Si la responsabilité de la catastrophe qui se déroule actuellement au Yémen incombe en premier lieu aux forces gouvernementales et aux pays de la coalition ainsi qu'aux combattants du mouvement houthi et de leurs alliés, les États impliqués dans la production et le commerce des armes endossent également un certain niveau de responsabilité politique, morale et légale pour les conséquences dramatiques liées à l'usage qui est fait de leurs armes. La violence, la destruction et le chaos de cette guerre sans issue menée par la coalition au Yémen se poursuivront tant que la majorité des pays occidentaux continuera de soutenir aveuglément leurs alliés du Golfe alors qu'ils s'obstinent à chercher une improbable issue militaire au conflit.

La communauté internationale et en particulier les pays qui ont mené ou permis cette guerre ont la lourde responsabilité - et doivent s'y préparer - d'accompagner le Yémen pendant de très nombreuses années pour répondre aux énormes défis de reconstruction qui s'annoncent, tant les conséquences humaines et économiques de la guerre seront immenses et durables.

* * *